



**CHARENTE-PÉRIGORD**

**CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT  
AGRICOLE  
CHARENTE-PÉRIGORD**

**RAPPORT FINANCIER**

**2008**

## ***SOMMAIRE***

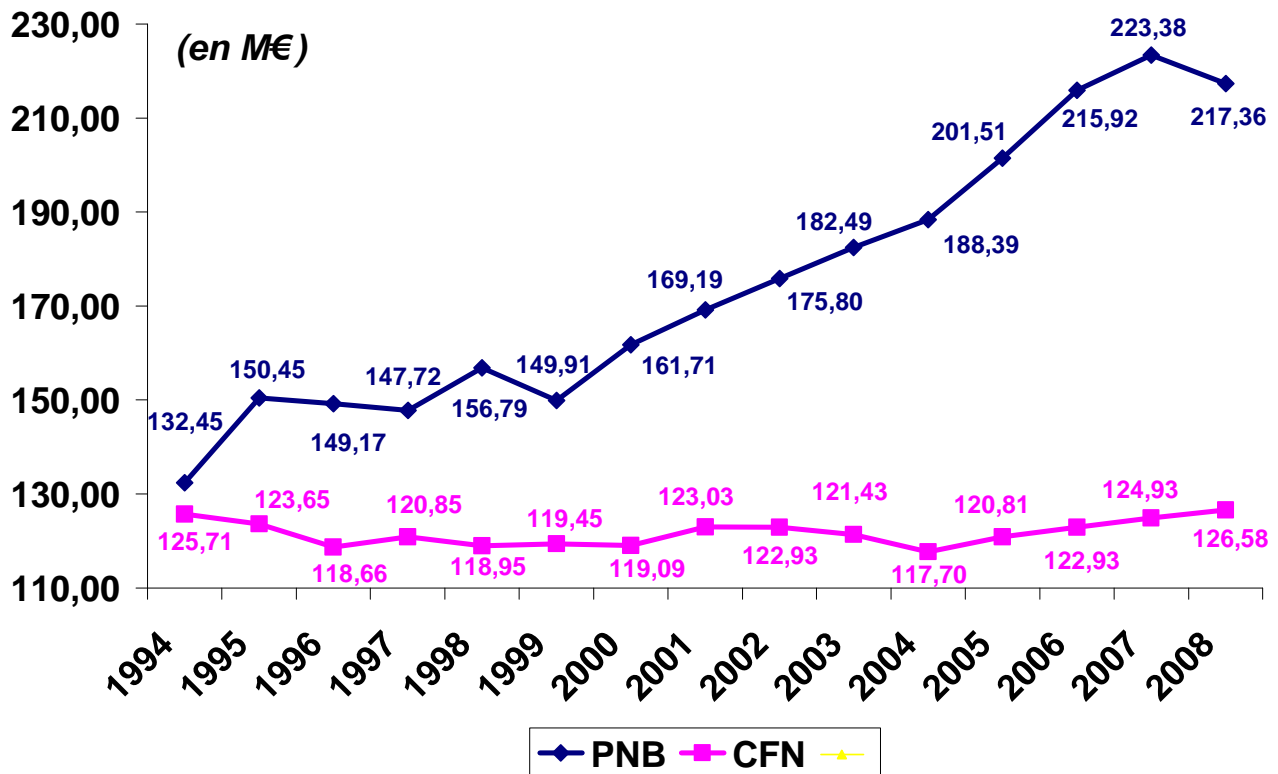
<b><u>Les comptes individuels</u></b>	P 4
Le compte de résultat	P 5
Changement de méthode comptable	P 11
Le bilan	P 12
Le hors-bilan	P 15
<b><u>Les comptes consolidés</u></b>	P 16
<b><u>La gestion du risque</u></b>	P 19
<b><u>Les opérations effectuées par les membres du Conseil d'Administration sur les CCA</u></b>	P 43
<b><u>Les principaux ratios</u></b>	P 44
<b><u>Conclusion 2008 et perspectives 2009</u></b>	P 45
<b><u>Résolutions présentées à l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale</u></b>	P 46

# **LE COMPTE DE RESULTAT**

L'analyse du compte de résultat de la Caisse Régionale est abordée à partir des principaux soldes intermédiaires de gestion que sont respectivement :

(en milliers d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007	Variation en % 2007/2008
Intérêts et produits assimilés	287 797	232 522	23,77
Intérêts et charges assimilées	177 717	139 657	27,25
Revenu des titres à revenu variable	29047	24 495	18,57
Commissions – produits	93 477	91 864	1,76
Commissions – charges	12 196	9 144	33,38
Gain ou perte sur opérations des portefeuilles de négociation	-10 180	-1 801	465,24
Gain ou perte sur opérations des portefeuilles de placement	-10 346	8 845	-216,97
Autres produits d'exploitation bancaire	18 420	16 447	12,00
Autres charges d'exploitation bancaire	939	189	396,83
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>217 363</b>	<b>223 382</b>	<b>-2,70</b>
Frais de personnel	76 372	75 934	0,58
Autres frais administratifs	43 831	43 020	1,89
Dotations aux amortissements	6 373	5 979	6,59
<i>Charges de fonctionnement nettes</i>	<i>126 576</i>	<i>124 933</i>	<i>1,32</i>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>90 787</b>	<b>98 449</b>	<b>-7,78</b>
Coût du risque (+/-)	-15 293	-9 089	68,26
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>75 494</b>	<b>89 360</b>	<b>-15,52</b>
Résultat net sur actifs immobilisés (+/-)	-205	-83	146,99
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>75 289</b>	<b>89 278</b>	<b>-15,67</b>
Résultat exceptionnel (+/-)	0	0	
Impôt sur les bénéfices	-14 147	-27 239	-48,06
Dotations/reprises FRBG et provisions réglementées (-/+)	-7 805	-6 811	14,59
<b>RESULTAT NET</b>	<b>53 337</b>	<b>55 228</b>	<b>-3,42</b>

- **A 217 362 milliers d'euros, le Produit Net Bancaire (PNB) diminue de 2,70% par rapport à l'exercice précédent (contre une progression de 3,45% en 2007).**



Ce recul du PNB est essentiellement lié au contexte financier perturbé de l'année 2008.

- > **La marge d'intermédiation est en augmentation de 5,8 millions d'euros soit + 5,77%.**

Cette hausse relative s'explique pour partie par des éléments non récurrents ayant impacté 2008 : reprise de la provision CNASEA (prêt bonifié à l'agriculture) à hauteur de 3,4 M€, perception d'une commission d'engagement dans le cadre de l'augmentation de capital CASA à hauteur de 0,6 M€, et modification de l'activité économique des Caisses Locales (baisse des commissions d'engagement versées aux CL de 2M€).

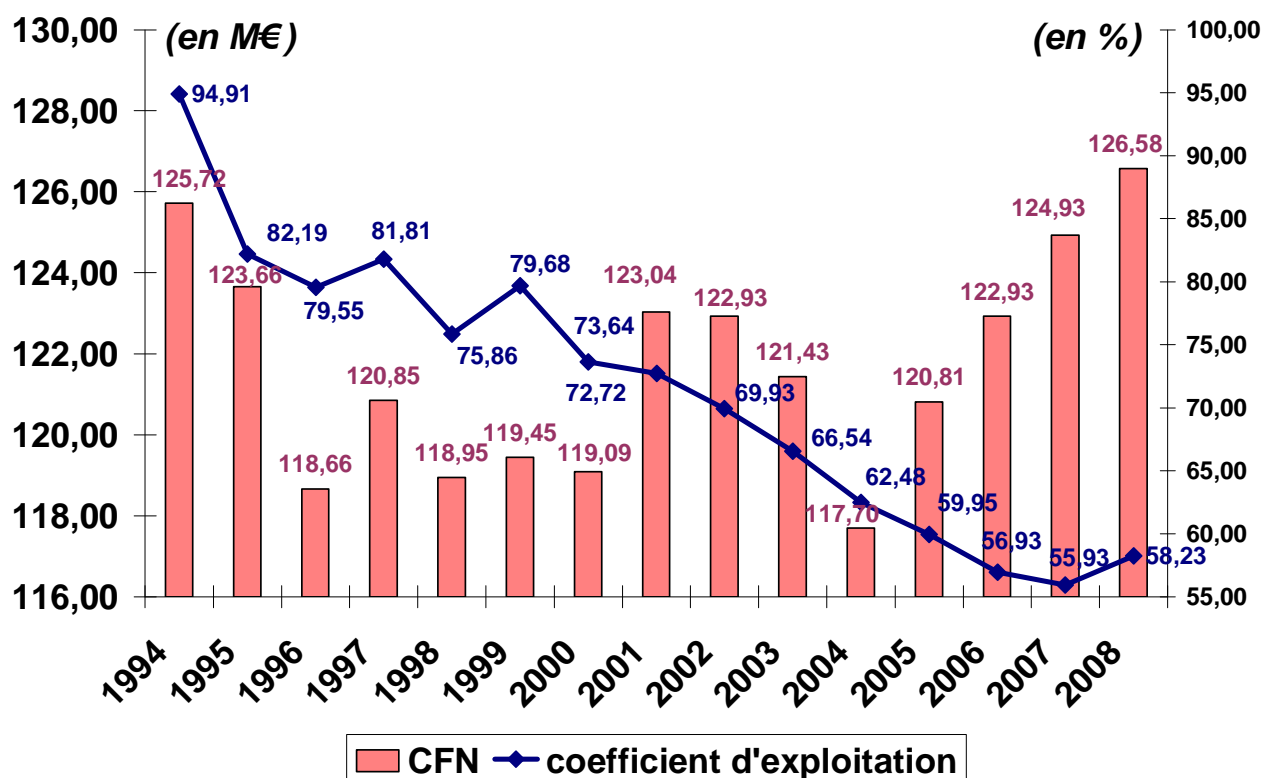
- > **Les commissions liées à la vente de produits, de services et d'équipement de notre clientèle sont en progression de 2,7 millions soit + 3%** Cette hausse est essentiellement portée par le compartiment assurance et notamment l'Assurance Décès Invalidité liée au développement des encours de crédits (+ 1,9M€)

- > **La marge sur portefeuille et fonds propres diminue de 13,9 M€ (- 43,7%)** pour retrouver son niveau de l'année 2006. L'impact de la crise financière pénalise le rendement du portefeuille, malgré les gains réalisés sur les couvertures actions. La Caisse régionale n'a pas d'exposition directe sur les subprimes, et son risque sur Lehman Brothers est très limité et entièrement provisionné (390 K€, sur des opérations de hors bilan).

- Les Charges de Fonctionnement Nettes atteignent 126 576 milliers d'euros soit une évolution sur année mobile de +1,32%

(en milliers d'Euros)	31/12/2008	31/12/2007	Variation en % 2007/2008
<b>Salaires, charges, taxes sur rémunérations</b>	<b>69 478</b>	<b>68 481</b>	1,46
Enveloppe intéressement/participation	6 895	7 452	-7,47
<b>TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>76 373</b>	<b>75 933</b>	<b>0,58</b>
Impôts et taxes	4 229	3 893	8,63
Services extérieurs	39 602	39 183	1,07
Autres frais administratifs	0	-55	-100,00
Dotations aux amortissements	6 373	5 979	6,59
Transferts de charges	0	0	
<b>TOTAL DES AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS</b>	<b>50 204</b>	<b>49 000</b>	<b>2,46</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>126 576</b>	<b>124 933</b>	<b>1,32</b>

Les charges de fonctionnement restent bien maîtrisées :



#### Charges de personnel :

Elles progressent de 0,58%, avec notamment une hausse des budgets de formation en lien avec l'importance des recrutements de ces dernières années.

### **Charges informatiques et téléphonie :**

Ce poste est en augmentation mesurée à +2,1%. Il intègre un transfert de charge de la Caisse régionale vers le GIE Comète (qui gère le Système d'information commun à 4 caisses régionales).

### **Autres frais :**

Les autres charges sont en augmentation de 2,6% impactées par l'augmentation des dotations aux amortissements (+ 6,6%) conséquence du plan d'investissements immobiliers concernant la rénovation de l'ensemble des agences, et la progression des taxes fiscales (+ 14,7%) portées par la hausse de la valeur ajoutée et l'application du nouveau forfait social.

Dans l'ensemble, les charges de fonctionnement restent bien maîtrisées cette année, avec une progression limitée de 1,32% en année mobile.

### ➤ **Le Résultat Brut d'exploitation (RBE) :**

Sous l'effet de la diminution du PNB de -2,70% et de l'évolution des charges de fonctionnement (+1,32%), le RBE affiche une régression de - 7,78% et ressort à 90,79 millions d'euros.

Le Coefficient d'Exploitation se situe à 58,23% (augmentation de 2,3 points en année mobile). Le Coefficient d'exploitation d'activité quand à lui s'améliore de 1,9 points à 63,4 %

### ➤ **Le Résultat Net, s'élève à 53 337 milliers d'euros.**

Au total, après impact du coût du risque pour 15 293 milliers d'euros, des provisions réglementées pour 7 805 milliers d'euros et de la charge fiscale établie à 14 147 milliers d'euros, le Résultat Net ressort à 53 337 milliers d'euros en retrait de 3,42% par rapport au 31 décembre 2007.

Détail du coût du risque et des provisions :

L'incidence nette en provisions crédits s'élève à 10,6 millions d'euros avec un taux de créances douteuses et litigieuses (CDL) en 2008 qui est resté stable (ratio taux de créances CDL/toutes créances = 2,26%, et taux de créances CDL/ créances en capital = 2%) et ressort à un niveau inférieur à celui de la moyenne nationale (2,37%). Le taux de couverture des CDL s'établit à 68,40 % (en capital + intérêts), soit en baisse de -0,64 bp par rapport à fin 2007. Cette baisse est liée au un moindre provisionnement des créances non compromises (58,9 %) par rapport aux créances compromises (77,7 %). En effet, les créances non compromises représentent désormais 49,4% des CDL (contre 44,3 % en décembre 2007).

	2008	2007	Evolution (%)
<b>Taux de CDL*</b> (CDL/créances capital)	2,00%	1,93%	0,07 pt
⇒ dont agris	3,95%	3,63%	0,32 pt
⇒ dont pros	3,18%	2,69%	0,49 pt
⇒ dont entrep coop promot	3,00%	3,40%	-0,40 pt
⇒ dont particuliers	1,20%	0,94%	0,26 pt

\* les encours sont exprimés en soldes instantanés

Par ailleurs, la Caisse régionale de Charente Périgord a constitué par le passé deux provisions pour dépréciation collectives sectorielles de passif pour couvrir les risques filière sur le Cognac et sur les vins de Bergerac. En 2008, la provision sur le risque Bergerac a fait l'objet d'une reprise de 2,3 millions d'euros du fait du passage en CDL de dossiers importants (provisionnés désormais à l'actif), ainsi que de l'amélioration des notes des contreparties (meilleurs ratios financiers traduisant les mesures d'amélioration de la gestion des exploitations). Concernant la filière Cognac, une reprise complémentaire de 0,2 million d'euros a été enregistrée. Au total sur les deux filières, la provision s'élève au 31 décembre 2008 à 9 471 milliers d'euros.

La provision pour dépréciation collective – risque crédit (hors filière Cognac et Bergerac) dont les modalités de calcul sont assises sur les outils utilisés dans le cadre de mesures prudentielles dites "BALE II", a fait l'objet d'une dotation de 4 millions d'euros cette année (évolution du modèle et évolution du périmètre de provisionnement), et présente au 31 décembre 2008 un solde de 28 015 milliers d'euros.

La Caisse régionale a par ailleurs maintenu la provision constituée pour couvrir son risque sur les encours d'Epargne Logement, dont le solde s'élève à 7 647 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

La couverture du risque opérationnel de la Caisse régionale s'est également stabilisée. Le solde de la provision s'élève donc à 11 458 milliers d'euros au 31 décembre 2008 intégrant une provision de 4,4 M€ sur le placement SELECTA (produit lié à un portefeuille de crédits corporates) et une reprise de provision sur le risque CNASEA de 4,3M€.

➤ **LE PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT SE TRADUIT SELON LE SCHEMA SUIVANT**

(en milliers d'euros)	2008	2007	variation % 2007/2008
<b>RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	53 337	55 228	-3.42
Report à nouveau positif – incidence des changements de méthode au 1/01/2007	0	481	-100
Intérêts versés aux Parts Sociales (3.8% et 3,5%)*	2 146	2 084	2.98
Rémunérations versées aux CCA (0,25% et 0,26%)*	6 478	6 737	-3.84
<b>RESULTAT CONSERVE</b>	<b>44 713</b>	<b>46 887</b>	<b>-4.64</b>

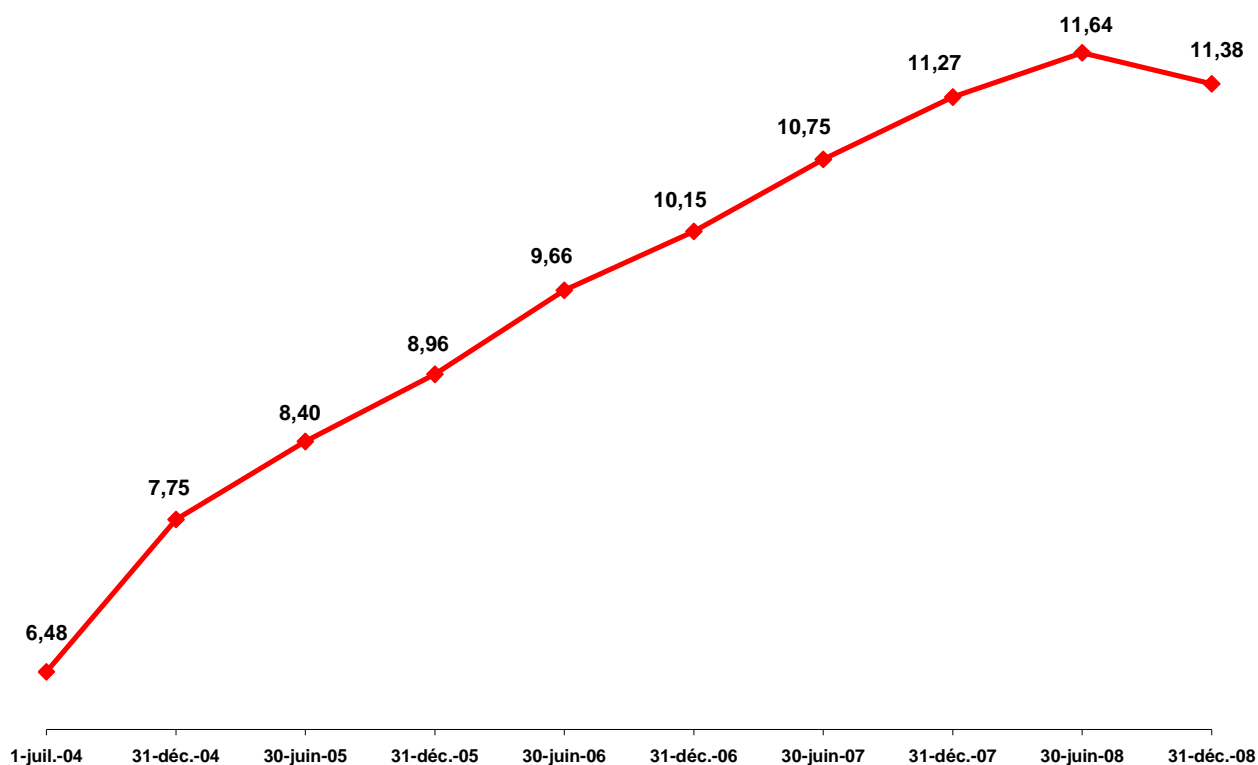
\*3.5% pour 2007 et 3.8% pour 2008  
0.26 pour 2007 et 0.25 pour 2008

➤ **DISTRIBUTIONS REALISEES SUR LES 3 DERNIERS EXERCICES POUR LES PARTS SOCIALES ET LES CCA**

En milliers d'euros	2008	2007	2006
Intérêts Nets aux Parts Sociales *	2 146	2 084	1 816
<b>Intérêts Bruts des parts sociales</b>	<b>2 146</b>	<b>2 084</b>	<b>1 816</b>
Dividendes des CCA*	6 478	6 737	5 338
<b>Intérêts Bruts des CCA</b>	<b>6 478</b>	<b>6 737</b>	<b>5 338</b>

\*Les sommes distribuées ouvrent droit à l'abattement prévu par l'article 243 bis du code général des impôts.

## LES CCA



La valorisation des CCA est déterminée à partir des comptes sociaux de la Caisse régionale mesurés semestriellement.

Une hausse du titre CCA de + 76% depuis son émission. Sur l'année 2008, la progression du prix de référence du titre (+ 1% et + 3,3 % en incorporant le dividende perçu en 2008) traduit la résistance du modèle économique de la Caisse Régionale.

### ➤ COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2008

Répartition du capital social	Capital nominal En euros	% du capital	Nombre	Doit de vote	% de vote
<b>Certificats coopératifs d'associés</b>	39 647 338	41,25%	25 913 293		0%
dont part du public	15 619 923	16,25%	10 209 100		0%
dont part de Crédit Agricole SA	24 027 415	25,00%	15 704 193		0%
<b>Parts sociales</b>	56 462 323	58,75%	36 903 479		100%
dont caisses locales	56 462 046	58,75%	36 903 298	180	90,45%
dont collectivités publiques	0	NS	0		0%
dont administrateurs de la CR	275	NS	180	18	9,05%
dont Crédit Agricole SA	2	NS	1	1	0,50%
dont autres organismes	0	NS			0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>96 109 661</b>	<b>100,00%</b>	<b>62 816 772</b>	<b>199</b>	<b>100%</b>

# CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent le point suivant :

La Caisse régionale Charente Périgord applique à compter du 1er janvier 2008 le règlement CRC 2008-07 du 3 avril 2008, afférent à la comptabilisation des frais d'acquisition de titres et modifiant le règlement CRB 90-01 modifié relatif à la comptabilisation des opérations sur titres.

L'application de ce nouveau règlement n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et la situation nette de l'entité.

# LE BILAN

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008 (en milliers d'euros)					
ACTIF	2008	2007	PASSIF	2008	2007
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	<b>77 297</b>	<b>78 112</b>	<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	<b>3 225</b>	<b>5 816</b>
Caisse, banques centrales,	58 191	57 377	Banques centrales		
Effets publics et valeurs assimilées	7 768	7 791	Dettes envers les établissements de crédit	3 225	5 816
Créances sur les établissements de crédit	11 338	12 944			
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>	<b>270 782</b>	<b>585 705</b>	<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>	<b>3 411 657</b>	<b>3 144 406</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>4 921 416</b>	<b>4 510 905</b>	<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>1 745 884</b>	<b>1 767 804</b>
<b>Opérations sur titres :</b>	<b>261 468</b>	<b>277 900</b>	<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>47 272</b>	<b>63 584</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe	159 453	138 295			
Actions et autres titres à revenu variable	102 015	139 605			
			<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>108 839</b>	<b>95 479</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>541 157</b>	<b>378 376</b>	Autres passifs	31 245	28 104
Participations et autres titres détenus à long terme	486 816	326 321	Comptes de régularisation	77 594	67 375
Parts dans les entreprises liées	4 509	3 369	<b>Provisions et dettes subordonnées</b>	<b>267 681</b>	<b>271 296</b>
Immobilisations incorporelles	2 865	2 895	Provisions	72 938	62 442
Immobilisations corporelles	46 967	45 791	Dettes subordonnées	194 743	208 854
			<b>Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)</b>	<b>28 967</b>	<b>21 167</b>
<b>Capital souscrit non versé</b>					
<b>Actions propres</b>			<b>Capitaux propres hors FRBG:</b>	<b>603 617</b>	<b>559 098</b>
			Capital souscrit	96 110	96 110
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>145 022</b>	<b>97 652</b>	Primes d'émission	124 274	124 274
Autres actifs	69 425	40 019	Réserves	329 799	282 912
Comptes de régularisation	75 597	57 633	Ecart de réévaluation		
			Provisions réglementées et subventions d'investissement	97	93
			Report à nouveau		481
			Résultat de l'exercice	53 337	55 228
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 217 142</b>	<b>5 928 650</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 217 142</b>	<b>5 928 650</b>

Les valeurs immobilisées ainsi que les activités de crédit augmentent respectivement de 162 781 milliers d'euros (43.02%) et de 410 511 milliers d'euros (9.10%). Cette progression, minorée toutefois par la baisse des opérations

internes au Crédit agricole de 314 923 milliers d'euros (-53,77%) conduit à une progression du total de bilan de 4.87% soit une augmentation 288 492 milliers d'euros.

## **I – Le Bilan ACTIF : les éléments marquants**

**Les opérations interbancaires et assimilées** sont stables sur la période (-1.04%). La diminution du compte de la banque de France et de la baisse des encours des prêts à terme du fait de l'amortissement est compensée par l'augmentation des comptes caisses.

**Les opérations internes au CA** diminuent de manière conséquente cette année (-53.77%). Ceci s'explique par la diminution des comptes ordinaires pour un montant de 30,3 millions d'euros et par une forte baisse de 284 millions d'euros des placements et avances à terme représentant un variation de (-51,91%).

**Les opérations avec la clientèle** continuent leur croissance en raison de l'activité soutenue notamment sur l'habitat (+7,31%) et l'équipement (+12,56%) qui se concrétise par une augmentation de 381,2 millions d'euros à eux seuls. Les crédits de trésorerie marquent un déclin de 11,21% sur la période soit une baisse de 780 millions d'euros.

**Les valeurs immobilisées** s'accroissent de 43.02% sur la période en raison notamment de l'évolution de nos encours de participation (investissements complémentaires dans SAS LABOETIE pour 163,2 millions d'euros et dans nos filiales immobilières pour 1,6 millions d'euros).

## **II – Le bilan PASSIF : les éléments marquants**

**Les opérations interbancaires et assimilées** baissent de moitié suite à l'amélioration du découvert de trésorerie liées au financement de l'activité de crédit à la consommation avec SOFINCO.

**Les opérations internes au CA** s'accroissent de 8.50% sur la période tirées par différents phénomènes :

- Augmentation des avances et comptes à terme accordés par Casa dans le cadre du financement de notre activité crédit. Ce compartiment évolue de 282,1 millions sur la période.
- Diminutions de nos comptes ordinaires Casa de 14,9 millions d'euros suite à l'amélioration de notre situation débitrice.

**Les comptes créditeurs de la clientèle** diminuent de 21,9 millions d'euros (soit -1,24%) par rapport à l'année dernière. L'augmentation des comptes à terme (22.3 millions d'euros) ne compense pas la baisse des comptes à régime spécial de 4,8 millions d'euros et des dépôts à vue de la clientèle (39,3 millions d'euros).

**Les dettes représentées par un titre** diminuent fortement suite à la baisse des encours de CDN (-16,5 millions d'euros).

**Les provisions et les dettes subordonnées** diminuent légèrement de 1,33% soit un peu moins de 4 millions d'euros. Cette évolution est différente selon le compartiment :

- Les provisions s'accroissent de plus de 10 millions sous l'effet des dotations pour dépréciation des swaps de trading (+9,1 millions) et de la provision sur le titres Selecta (+ 4,4 millions). Ce montant est minoré par un ajustement de 4,4 millions d'euros sur le dossier CNASEA (3,4 millions en PNB, le solde en cout du risque) suite à la conclusion des travaux d'audit.
- Les dettes subordonnées diminuent de 14.1 millions d'euros suite, essentiellement à l'échéance des TSR

Le Fonds Bancaire pour Risques Généraux a fait l'objet d'une dotation pour 7,8 millions d'euros.

## **Les Capitaux propres évoluent fortement sous l'effet de 2 phénomènes :**

- Mise en réserve du résultat dégagé en 2007 à hauteur de 46,8 millions d'euros ;
- Baisse du résultat net 2008 de 1,9 millions (-3.42%).

# LE HORS BILAN

## Engagements donnés.

La variation de – 25.91% soit -317,2 millions d’euros se répartit de la façon suivante :

- Les accords de financement donnés diminuent de 28,20%, en raison de la diminution de l’engagement sur les prêts accordés non réalisés pour un montant de 254 millions d’euros et d’une baisse des ouvertures de crédits confirmés de 75.2 millions d’euros;
- A l’inverse les engagements de garantie augmentent de 20,61% soit 12,5 millions d’euros tirés pour l’essentiel par les cautions immobilières (3,2 millions d’euros, soit 49%) et sur les garanties pour remboursement vers d’autres établissements de crédit (8, millions, soit 45,8%)

## Engagements reçus

La baisse de 4.16% par rapport à l’exercice précédent (soit - 51 millions) se matérialise par :

- Les engagements de financement sur les avances globales classiques vis-à-vis de Casa dans le cadre du refinancement interne diminuent de 16,3 millions d’euros
- Les engagements de garantie reçus diminuent de 32,9 millions d’euros. Sur cette période on note :
  - Une diminution des engagements reçus des établissements de crédit de 2,8 millions d’euros ;
  - Une augmentation de notre encours garantie auprès de la CAMCA (sté de caution) de 128,4 millions d’euros et auprès des collectivités publiques de 14,9 millions d’euros ;
  - Une diminution de nos engagements internes de 176.7 millions d’euros qui se compose de :
    - l’échéance des contre-garanties reçues des caisses locales pour un montant de 287,8 millions d’euros
    - l’augmentation des garanties reçues de Casa dans le cadre de la SFEF pour un montant de 42,7 millions d’euros
    - L’accroissement des garanties accordées par Foncaris pour 66,9 millions d’euros

## Instruments financiers

Notre politique de couverture contre le risque de taux et le risque inflation nous a conduits à amplifier nos engagements notionnels sur swaps de taux d’intérêt et d’inflation de 4,95% pour se fixer à 1 102 millions d’euros au 31 décembre 2008.

# LES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés de la Caisse régionale sont établis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 selon le référentiel IFRS.

L'adoption de ce nouveau référentiel s'est traduite par des changements majeurs :

- Sur les capitaux propres en raison de la non reconnaissance des FRBG, de la constatation des plus ou moins values latentes sur le portefeuille titres (titres disponible à la vente)
- Sur le résultat en raison de différence dans l'appréhension des opérations.
- Sur les postes du bilan, actif et passif, en raison de différence dans la définition des postes. Il convient surtout de noter la mention au bilan de la juste valeur des swaps de couverture, tant à l'actif qu'au passif.
  
- Le référentiel comptable IFRS a été modifié en septembre 2008 et permet de ne pas appliquer le principe de juste valeur sur les opérations classées par nature dans le portefeuille de trading pour les inscrire soit en AFS soit en HTM. Nous ne sommes pas concernés par cette nouvelle norme car nous n'avons pas de portefeuille de trading

Les comptes consolidés de la Caisse régionale Charente Périgord, diminuent dans leur ensemble : le résultat net consolidé baisse de 10,2 % et le total de bilan de 0.3%. Les capitaux propres consolidés diminuent de 29%, sous l'effet essentiellement de la diminution des plus values latentes sur les titres de participation (diminution de la valeur de la SAS La Boétie qui porte les titres CASA).

## **Au niveau du compte de résultat, 61,7 millions d'euros ;**

- Le Produit Net Bancaire consolidé atteint 226 millions d'euros tirés par l'activité, soit une diminution de 1,9% par rapport aux données consolidées 2007 contre une diminution de 2.7 % du PNB social. Ce différentiel s'explique par l'impact lié aux IFRS d'un montant de +3,294 millions qui se caractérise en partie par :
  - l'annulation des dotations nettes sur le portefeuille OPCVM pour un montant de 6,3 millions d'euros
  - les plus values latentes sur les immeubles de placement pour 1,066 millions d'euros
  - les pertes latentes sur les hybrides pour un montant de 4,5 millions
- Les Charges de Fonctionnement Nettes atteignent 126,9 millions soit une progression de 1,1% par rapport à 2007, légèrement moins rapide que le phénomène constaté au niveau des comptes sociaux.
- De ce fait, il en découle un Résultat Brut d'Exploitation de 99 millions d'euros, en diminution de 5,4% par rapport à l'année dernière.
- Le Coût du Risque (charge) est supérieur de 2,4 millions à celui constaté dans les comptes sociaux suite à la constatation de la provision durable sur le portefeuille opcvm. Il augmente de 8,4 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent et se fixe à 17,7 millions au 31 décembre.
- Le Résultat d'Exploitation s'élève ainsi à 81.3 millions d'euros contre 95.4 en 2007.
- La charge fiscale consolidée est supérieure de 5,4 millions d'euros par rapport au social pour se fixer à 19,6 millions d'euros sous l'effet des impôts différés actifs (impôts payés par avance).

Compte de résultat consolidé 2008/2007 :

(en milliers d'euros)	2008	2007	Variation %
PNB	225 978	230 301	-1,9%
CFN	126 929	125 548	1,1%
RBE	99 049	104 753	-5,4%
Coût du risque	17 687	9 276	90,7%
Résultat d'exploitation	81 362	95 477	-14,8%
Résultat sur autres actifs	-38	-59	-35,6%
Résultat courant avant Impôt	81 324	95 418	-14,8%
Charges fiscales	19 588	26 695	-26,6%
<b>Résultat net</b>	<b>61 736</b>	<b>68 723</b>	<b>-10,2%</b>

**Au niveau des capitaux propres consolidés, 686,2 millions d'euros :**

- Le capital consolidé de la Caisse régionale Charente-Périgord décroît de 1,7 millions d'euros sur la période suite à de nombreux remboursement de parts sociales de Caisses locales, pour se fixer à 177,7 millions d'euros au 31 décembre 2008.
- Les réserves consolidées croissent de 57 M€ pour se fixer à 430 M€ en cette fin d'année; soit une progression de 15.6% sur la période liée pour l'essentiel à l'affectation du résultat consolidé 2007.
- Les réserves de réévaluation résultent des impacts IFRS. Elles diminuent de 149,8% pour s'établir à -107,5 millions d'euros à fin décembre 2008. Ce recul est essentiellement du à la baisse des plus values latentes sur le portefeuille des titres Available For Sales correspondant aux titres de participation et opcvn (-323.4 millions d'euros, dont -311,2 millions d'euros pour le titre SAS Rue de la Boétie).

(en milliers d'euros)	2008	2007	Variation %
<b>Capital</b>	<b>177 669</b>	<b>179 379</b>	<b>-1,0%</b>
*Parts sociales	138 066	139 748	-1,2%
*CCA	39 603	39 631	-0,1%
Primes	124 275	124 275	0,0%
Réserves	429 980	372 049	15,6%
Ecart de réévaluation IFRS	-107 491	215 986	-149,8%
Report à nouveau	0	481	-100,0%
Résultat net	61 736	68 723	-10,2%
<b>Capitaux propres</b>	<b>686 169</b>	<b>960 893</b>	<b>-29%</b>

# LA GESTION DES RISQUES

## Introduction

L'information fournie au titre de la norme IFRS 7 relative aux instruments financiers couvre les types de risques suivants<sup>1</sup> :

- Les risques de crédit : risques de pertes liés à la défaillance d'une contrepartie entraînant l'incapacité de faire face à ses engagements vis-à-vis de l'entité.
- Les risques de marché : risques de pertes liés à la variation des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix, spread de crédit).
- Les risques structurels de gestion de bilan : risques de pertes liés à la variation des taux d'intérêt (Risque de Taux d'Intérêt Global) ou des taux de change (risque de change) et risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements (risque de liquidité).
- Les risques induits par la crise financière.

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant :

- Les risques opérationnels : risques de pertes résultant principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes ou des personnes en charge du traitement des opérations.
- Les risques de non-conformité : risques liés au non-respect des dispositions légales et réglementaires des activités bancaires et financières exercées par le Groupe.

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente Périgord (CRCAM Charente Périgord) mis en œuvre par tous les acteurs intervenant de l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

Si la maîtrise des risques relève en premier lieu de la responsabilité des métiers qui assurent le développement de leur activité, la responsabilité de la mesure des risques et de leur surveillance est assurée par le Responsable du Contrôle Permanent et des Risques (RCPR) de la CRCAM Charente Périgord. Indépendant des métiers et rapportant directement à la Direction Générale, le RCPR a pour mission de garantir que les risques auxquels est exposée la CRCAM Charente Périgord sont conformes aux stratégies risques définies (limites globales et individuelles, critères de sélection des risques) et compatibles avec les objectifs de croissance et de rentabilité de l'entreprise.

La gestion et la surveillance des risques de toutes natures par de la CRCAM Charente Périgord sont effectuées dans différentes instances :

- Le **Conseil d'Administration** procède à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne. En particulier, le Conseil d'Administration valide la politique de maîtrise des risques et, notamment, les limites fixées.
- Le **Comité d'Audit et des Comptes** est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses missions relatives au contrôle interne. Présidé par le Directeur du Bancaire et du Développement, il réunit semestriellement 4 administrateurs de la Caisse régionale, le Directeur Financier, le Responsable du Contrôle Permanent et des Risques, le Responsable du Contrôle Périodique, le Responsable du Contrôle de la Conformité et les Commissaires aux Comptes. Le Comité d'Audit et des Comptes est notamment chargé de :
  - Vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés ;

---

<sup>1</sup> Cette information fait partie intégrante des comptes consolidés au 31 décembre 2008 et, à ce titre, elle est couverte par le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

- Porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.
- Le **Comité de Contrôle Interne** réunit, au moins trimestriellement sous la présidence du Directeur Général, les Responsables du contrôle permanent, du contrôle de la conformité et du contrôle périodique. Il a pour mission de :
  - Veiller à la cohérence et l'efficacité du contrôle interne sur base consolidée ;
  - Valider le plan d'audit et suivre sa réalisation ;
  - Examiner les résultats des contrôles permanents, y compris de la conformité ;
  - Examiner les principales conclusions des missions d'audits internes et externes ;
  - Valider et suivre la réalisation des plans d'actions correctrices, issus de missions d'audits internes et externes et des dispositifs de contrôle permanent ;
  - Valider le rapport annuel sur le contrôle interne et être informé sur tout rapport à produire aux autorités de contrôle.
- Le **Comité des risques** réunit, au moins trimestriellement sous la présidence du Directeur Général, le Directeur Général adjoint, le Directeur financier, le Directeur des marchés, les responsables des marchés, le responsable du recouvrement, le responsable du contrôle permanent et des risques et le responsable du contrôle périodique. Le Comité des risques :
  - Elabore les stratégies risques soumises à la validation par le Conseil d'Administration ;
  - Examine les résultats des systèmes de mesure et de surveillance des risques et propose, en tant que de besoin, des actions complémentaires à ce titre ;
  - Veille au respect des limites globales de risques ;
  - Valide les modifications majeures des procédures relatives à la gestion des risques ;
  - Examine l'évolution de la qualité des engagements et des risques de contrepartie les plus significatifs et détermine, le cas échéant, le niveau approprié de provisionnement.
 Le Comité des risques exerce ses missions sur l'ensemble des risques, excepté les risques financiers qui sont traités par le Comité financier.
- Le **Comité financier**, outre ses missions de pilotage de la gestion financière, assure les missions de mesure et de surveillance des risques financiers à l'instar du Comité des risques pour les autres catégories de risques. Il réunit mensuellement le Directeur Général, le Directeur Général adjoint, le Directeur Financier, le Contrôleur de Gestion, le Trésorier et le Chef comptable. Il est présidé par le Directeur Général. Les procès verbaux des réunions sont également adressés au Responsable du Contrôle Permanent et des Risques au titre du reporting.
- Le **Comité de développement** s'érige, en tant que de besoin, en **Comité « nouvelles activités – nouveaux produits »** afin d'examiner l'encadrement des nouvelles activités (procédures et contrôles) et de valider les mises en marché (méthodes de vente, canaux de distribution, ciblage de la clientèle, communication, etc.).

La CRCAM Charente Périgord a formalisé sa stratégie risques dans un document nommé « politique de maîtrise des risques ». Ce document de référence définit les modalités d'encadrement et de suivi des risques.

La politique de maîtrise des risques couvre l'ensemble des types de risque et fixe les limites globales ainsi que les critères d'intervention. Elle vise à délimiter le niveau de risque acceptable pris par rapport au développement commercial et à la rentabilité attendue de l'activité. Elle vise l'encadrement de l'activité sur un horizon de gestion d'un an. Elle fait donc l'objet d'une révision annuelle.

## RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

### I. Objectifs et politique

Partie intégrante de la politique de maîtrise des risques, la politique de risque de crédit vise à sécuriser les opérations de crédit en délimitant le niveau de risque acceptable pris par rapport au développement commercial et à la rentabilité attendue de l'activité de crédit. Elle définit les critères et les limites globales d'intervention de la CRCAM Charente Périgord en matière de crédit.

Les critères d'intervention précisent notamment les règles en matière de :

- Territorialité : Conformément aux règles internes du Groupe Crédit Agricole concernant le domaine de compétences des Caisses régionales, la CRCAM Charente Périgord limite ses interventions en matière de crédit aux contreparties de sa circonscription territoriale (départements de la Charente et de la Dordogne). Ainsi, les interventions hors de son territoire ne peuvent s'effectuer que dans des cas définis ayant pour origine la demande d'une autre entité du Groupe, et doivent répondre à un objectif de diversification du portefeuille, de partage du risque et de réciprocité.
- Sélection des clients : La situation individuelle de chaque client avec qui la CRCAM Charente Périgord est engagée détermine pour partie son niveau de risque de crédit. Ainsi, la politique de maîtrise des risques précise les règles précises de sélection de la clientèle et de gestion de la relation.
- Sélection des opérations : La nature même des techniques de financement réalisées ou financées est en soi plus ou moins porteuse de risques. La politique de maîtrise des risques édicte les règles concernant le choix des opérations en fonction des risques induits.
- Analyse du risque de contrepartie : Afin d'appréhender les risques de crédit, la CRCAM Charente Périgord met en place des systèmes et des procédures d'analyse du risque de contrepartie devant être utilisés pour la mise en place de tout financement. Ces dispositifs d'appréciation du risque de crédit tiennent compte des éléments sur la situation financière de la contrepartie, en particulier sa capacité de remboursement. Pour les risques sur des entreprises, ils tiennent également compte de l'analyse de leur environnement, des caractéristiques des associés ou actionnaires et des dirigeants, ainsi que des documents comptables les plus récents.
- Prise de garantie : la garantie est un outil permettant de diminuer l'exposition de la Banque au risque de contrepartie en cas de défaillance de l'emprunteur. C'est la prise en compte du facteur temps par rapport aux aléas pouvant intervenir dans la vie d'un foyer, d'une exploitation agricole, d'une entreprise. La garantie n'est pas déterminante dans l'accord de crédit. Pour autant, elle trouve son caractère obligatoire dans les limites fixées (Cf. Chapitre ci-après). A ce titre, il est indispensable de transférer ou partager le risque de crédit pour les dossiers d'une certaine importance de façon à limiter les conséquences qui résulteraient de la défaillance de la contrepartie. La politique de partage des risques fait à ce titre partie de la politique de prise de garantie.
- Suivi et traitement des risques : la Caisse régionale met en place un suivi permanent de son exposition au risque de crédit sur la base d'un système de mesure permettant d'identifier, de mesurer et d'agrèger le risque qui résulte de l'ensemble des opérations de bilan et de hors-bilan, en cas de défaillance de ses contreparties. La Caisse régionale examine, à tout le moins trimestriellement, l'évolution de la qualité de ses engagements. Une fois identifiées, les contreparties défaillantes font l'objet d'un traitement différencié selon la nature de la contrepartie, le montant du risque de crédit encouru et la durée de l'irrégularité.
- Délégations : les modalités de décision de prêts ou d'engagements sont encadrées par des règles de délégations visant à ce que les décisions de prêts ou d'engagements, lorsque la nature et l'importance des opérations de crédit le rendent nécessaire, soient prises par au moins deux personnes.

La CRCAM Charente Périgord s'est fixé des limites globales en matière d'engagement sur une contrepartie ou un groupe de contrepartie. Les limites sont fixées au regard des équilibres financiers de la CRCAM Charente Périgord, notamment de ses fonds propres, et prennent en compte le risque de concentration<sup>2</sup> et le risque résiduel<sup>3</sup>.

Ainsi, des limites sont fixées afin d'éviter la concentration du risque de crédit sur une même contrepartie ou un même groupe de contreparties, ainsi que sur un même secteur d'activité, qui, en cas de défaillance, pourrait mettre en cause la rentabilité voire les équilibres financiers de la CRCAM Charente Périgord.

Afin de prendre en compte le risque résiduel, la CRCAM a défini, en complément des limites de risque de concentration, des limites en engagement brut sur une même contrepartie ou un même groupe de contreparties clients, ainsi que sur un même secteur d'activité. Ces limites résultent de scénarios de stress de risque de crédit et de risque de concentration.

La politique de maîtrise du risque de crédit est déclinée par les métiers au travers du corps des procédures communiquées à l'ensemble de l'entreprise grâce à une base de donnée intranet. Le respect de la politique de maîtrise du risque de crédit relève de la responsabilité des métiers et est contrôlé par le RCPR.

## II. Gestion du risque de crédit

### 1. Principes généraux de prise de risque

L'analyse du risque de crédit impose une appréciation globale du risque porté sur un client en fonction de ses encours globaux et non opération par opération. Le risque de crédit est donc approché selon la notion de « groupe de risque » par consolidation du financement étudié et des engagements de la CRCAM Charente Périgord sur le groupe de contreparties auquel appartient le client. Le groupe de risque est le point d'entrée de toute analyse du risque de crédit.

La prise de risque de crédit, quel que soit le type de financement, est conditionnée par l'étude préalable de la viabilité du projet et de la capacité du client à rembourser son crédit. Cet examen, mené au regard d'éléments objectifs (risques) et subjectifs (connaissance du client) débouche sur une décision formalisée et motivée.

Pour des raisons d'efficacité et afin d'être en mesure de délivrer une réponse aux demandes de crédits formulées par les clients dans des délais raisonnables, la CRCAM Charente Périgord a mis en place des procédures de décision de prêts ou d'engagement par voie de délégations. Ces procédures prévoient notamment que, lorsque la nature et l'importance des opérations de crédit le rendent nécessaire, les décisions soient prises par au moins deux personnes.

Les délégations sont intuitu personae et les niveaux de délégation, validés par le Conseil d'Administration, sont liés à la fonction occupée.

Lorsque la décision finale relève du Comité de crédit de la CRCAM Charente Périgord, instance ultime de décision, elle s'appuie sur un avis indépendant du RCPR ou d'un agent le représentant.

Les règles d'instruction et d'analyse du risque de crédit sont décrites au sein de procédures internes à la CRCAM Charente Périgord et portées à la connaissance des agents délégataires crédits via une base documentaire intranet.

### 2. Méthodologies et systèmes de mesure des risques

#### 2.1 Les systèmes de notation interne et de consolidation des risques de crédit

---

<sup>2</sup> Le risque de concentration est le risque, direct ou indirect, résultant de l'octroi de crédits à une même contrepartie, à des contreparties considérées comme un même bénéficiaire, à des contreparties opérant dans le même secteur économique ou la même zone géographique, ou de l'octroi de crédit portant sur la même activité, ou de l'application de technique de réduction du risque de crédit, notamment de sûretés émises par un même émetteur.

<sup>3</sup> Le risque résiduel est le risque que les techniques de réduction du risque de crédit aient une efficacité moindre qu'attendue.

Depuis fin 2007, la Commission Bancaire a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, la CRCAM Charente Périgord, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la CRCAM Charente Périgord a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. Ainsi, la Caisse régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque.

Sur le périmètre de la clientèle Entreprises, la CRCAM Charente Périgord dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs.

Ainsi, la totalité des clients est notée en fonction du risque de contrepartie qu'il représente sur :

- 13 niveaux pour la clientèle des particuliers (de A à L, puis V pour les contreparties en défaut),
- 10 niveaux pour la clientèle des agriculteurs (de D à L, puis V pour les contreparties en défaut),
- 9 niveaux pour la clientèle des professionnels et des associations (de E à L, puis V pour les contreparties en défaut),
- 17 niveaux pour la clientèle Entreprises (de A+ à E-, F ou Z pour les contreparties en défaut - Z si elles sont gérées au contentieux)

La notation des clients est également un outil d'aide à la décision d'octroi des crédits, elle décline notamment les niveaux de délégations et la politique de tarification.

## **2.2 Mesure du risque de crédit**

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés.

Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient add-on représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

### **3. Dispositif de surveillance**

Dans le cadre de sa politique de maîtrise du risque de crédit, la CRCAM Charente Périgord met en place des règles de division et de partage des risques, ainsi que des limites et des processus spécifiques d'engagement dans le but de prévenir toute concentration excessive du portefeuille.

En particulier, la CRCAM Charente Périgord fait appel à Foncaris, filiale de Crédit Agricole S.A., pour garantir une partie du risque de crédit sur les contreparties concentrant les engagements les plus importants. Au 31/12/2008, le montant des encours bruts garantis par Foncaris s'élèvent à 193,15 M€, soit 3,1 % des 6 176 M€ d'engagements totaux auprès de la clientèle.

Le Contrôle Permanent élabore des états de suivi du risque de crédit de la CRCAM Charente Périgord permettant et:

- d'appréhender différentes catégories de niveaux de risque à partir des informations qualitatives et quantitatives des résultats du système de mesure,
- de procéder à des répartitions globales des engagements par ensembles de contreparties faisant l'objet d'une appréciation identique de leur niveau de risque, ainsi que par secteurs économiques, par marchés et par agences.

Cette surveillance permet également d'appréhender le risque de concentration et le risque résiduel et de s'assurer du respect des limites fixées.

Le Contrôle Permanent élabore les états de synthèse mensuels et trimestriels sur la mesure des risques de crédit, de concentration et résiduel. Ces états de synthèse sont les supports d'information de la Direction Générale, du Comité des risques, du Conseil d'Administration et du Comité d'audit et des comptes.

### **3.1 Processus de surveillance des concentrations par contrepartie ou groupe de contreparties liées**

La surveillance des concentrations par contrepartie ou par ensembles de contreparties (groupes de contreparties<sup>4</sup>) est effectuée par le RCPR. En particulier, les engagements sur les plus grandes contreparties ou groupes de contreparties, ainsi que les répartitions globales des engagements par secteurs économiques sont présentés systématiquement et a minima trimestriellement au Comité des risques de la CRCAM Charente Périgord.

Les engagements bruts de la CRCAM Charente Périgord sur ses dix plus grandes contreparties représentent au 31/12/2008 10,5 % de ses engagements totaux auprès de la clientèle (7,4 % au 31/12/2007).

En 2008, la CRCAM Charente Périgord a dépassé, de façon tout à fait exceptionnelle et temporaire, la limite réglementaire d'exposition en risque de crédit sur le groupe « LVMH ». La raison essentielle de ce dépassement s'explique par la diminution sensible des Fonds Propres prudentiels entre le 31/12/2007 (518,6 M€) et le 30/06/2008 (331,4 M€) résultant de la participation de la CRCAM Charente Périgord à l'augmentation de capital de Crédit Agricole SA via SAS Rue La Boétie et de la garantie de financement apportée à celle-ci pour lui permettre en cas de besoin d'assurer une couverture à 100 % de l'augmentation de capital sollicitée par Crédit Agricole SA.

### **3.2 Processus de revue de portefeuille et de suivi sectoriel**

Des revues des différents portefeuilles de crédit de la CRCAM Charente Périgord sont organisées trimestriellement afin d'analyser l'évolution de la qualité des engagements, d'actualiser la notation des contreparties et notamment déterminer les reclassements éventuels des créances dans les catégories comptables de créances douteuses (CDL), ainsi que les niveaux appropriés de provisionnement.

Les dossiers revus sont sélectionnés par le Contrôle Permanent pour tous les marchés sur la base de critères d'appréciation du risque (notation interne, notation financière, fonctionnement des comptes, retards et impayés, risque résiduel, etc.) et de l'importance des engagements.

Des revues de portefeuilles sont également menées sur des filières économiques.

### **3.3 Processus de suivi des contreparties défaillantes et sous surveillance**

Les contreparties défaillantes ou sous surveillance sont affectées à des portefeuilles spécifiques et font l'objet d'une gestion rapprochée par des équipes dédiées avec un double objectif :

- Préserver au mieux les intérêts financiers de la CRCAM Charente Périgord en limitant les pertes financières résultant de la défaillance des emprunteurs ;
- Privilégier les actions commerciales et amiables aux actions judiciaires pour répondre à la stratégie d'entreprise sur la relation durable en démontrant la volonté d'être aussi la banque des mauvais jours.

Les processus de surveillance du risque de crédit et de revue de portefeuille s'appliquent également aux contreparties défaillantes et sous surveillance. Elles font notamment l'objet d'un suivi formel en liaison avec le RCPR et à destination du Comité des risques.

### **3.4 Processus de suivi des risques sur base consolidée**

---

\* La notion de groupe est définie par la Commission Bancaire et le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents du Groupe Crédit Agricole. La constitution des groupes de contrepartie est ainsi effectuée en application des procédures Groupe.

L'ensemble des dispositifs de suivi des risques mentionnés ci-dessus sont réalisés sur base consolidée.

### **3.5 Impacts de stress scenarii**

La CRCAM Charente Périgord applique des stress scénarii sur son portefeuille de crédit dans le but de simuler les conséquences financières d'une évolution défavorable de ses risques. Ces stress scénarii sont notamment utilisés pour déterminer les limites globales au regard de l'évolution en fonds propres en cas de forte dégradation de l'environnement économique et financier. Les résultats de ces stress scenarii sont examinés en Comité des risques.

## 4.

Mécanismes de réduction du risque de crédit**3.6 Garanties reçues et sûretés**

Les principes d'éligibilité, de prise en compte et de gestion des garanties reçues sont établis par le Comité des normes et des méthodologies (CNM) du Groupe Crédit Agricole (application du dispositif CRD mis en œuvre dans le cadre de la réforme Bâle 2 du ratio de solvabilité). Ce cadre commun permet de garantir une approche cohérente au sein du Groupe Crédit Agricole. Sont documentées notamment les conditions de prise en compte prudentielle, les méthodes de valorisation et revalorisation de l'ensemble des techniques de réduction du risque de crédit utilisées.

La CRCAM Charente Périgord décline ces principes de façon opérationnelle pour la gestion et le suivi des valorisations des garanties reçues.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31.12.2008</b>	<b>31.12.2007</b>
Engagements donnés	<b>906 589</b>	<b>1 221 121</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>832 978</b>	<b>1 160 088</b>
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	0	151
. Engagements en faveur de la clientèle	832 978	1 159 937
Ouverture de crédits confirmés	580 395	655 580
- Ouverture de crédits documentaires	2 745	2 835
- Autres ouvertures de crédits confirmés	577 650	652 745
Autres engagements en faveur de la clientèle	252 583	504 357
<b>Engagements de garantie</b>	<b>73 611</b>	<b>61 033</b>
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	0	0
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	0	0
Autres garanties	0	0
. Engagements d'ordre de la clientèle	73 611	61 033
Cautions immobilières	9 654	6 469
Garanties financières	0	0
Autres garanties d'ordre de la clientèle	63 957	54 564
Engagements reçus	<b>1 179 941</b>	<b>942 160</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>18 125</b>	<b>34 375</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	18 125	34 375
. Engagements reçus de la clientèle	0	0
<b>Engagements de garantie</b>	<b>1 153 684</b>	<b>898 743</b>
. Engagements reçus d'établissements de crédit	352 466	244 068
. Engagements reçus de la clientèle	801 218	654 675
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	145 059	126 658
Autres garanties reçues	656 159	528 017
<b>Autres engagements reçus</b>	<b>8 132</b>	<b>9 042</b>

**3.7 Utilisation de contrats de compensation**

La CRCAM Charente Périgord n'utilise pas de contrat de compensation.

**3.8 Utilisation de dérivés de crédit**

La CRCAM Charente Périgord n'est pas originateur ou sponsor dans le cadre d'opérations ou de montages de titrisation et d'instruments dérivés. Elle n'est donc pas concernée par les risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés et la titrisation comme technique de réduction des risques.

### III. Exposition

#### 1 Exposition maximale

Le tableau ci-dessous présente l'exposition maximale des actifs financiers de la CRCAM Charente Périgord au risque de crédit. Cette exposition correspond à la valeur comptable des actifs financiers, nette des dépréciations, et avant effet des accords de compensation non comptabilisés et des collatéraux.

##### Exposition maximale de la CRCAM Charente Périgord

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31.12.2008</b>	<b>31.12.2007</b>
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrat en unités de compte)	55 508	50 267
Instruments dérivés de couverture	26 948	16 808
Actifs disponible à la vente (hors titres à revenu variable)	391 339	682 294
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	18 741	15 559
Prêts et créances sur la clientèle	4 984 960	4 490 064
Actif financiers détenus jusqu'à l'échéance	101 362	94 289
<b>Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciation)</b>	<b>5 578 858</b>	<b>5 349 281</b>
Engagements de financement donnés	832 978	1 160 088
Engagements de garantie financière donnés	0	0
Provisions - Engagements par signature	726	364
<b>Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)</b>	<b>832 252</b>	<b>1 159 724</b>
<b>TOTAL Exposition nette</b>	<b>6 411 110</b>	<b>6 509 005</b>

Les prêts et créances sur la clientèle augmentent de 11 % et représentent 89 % de l'exposition globale des engagements de bilan.

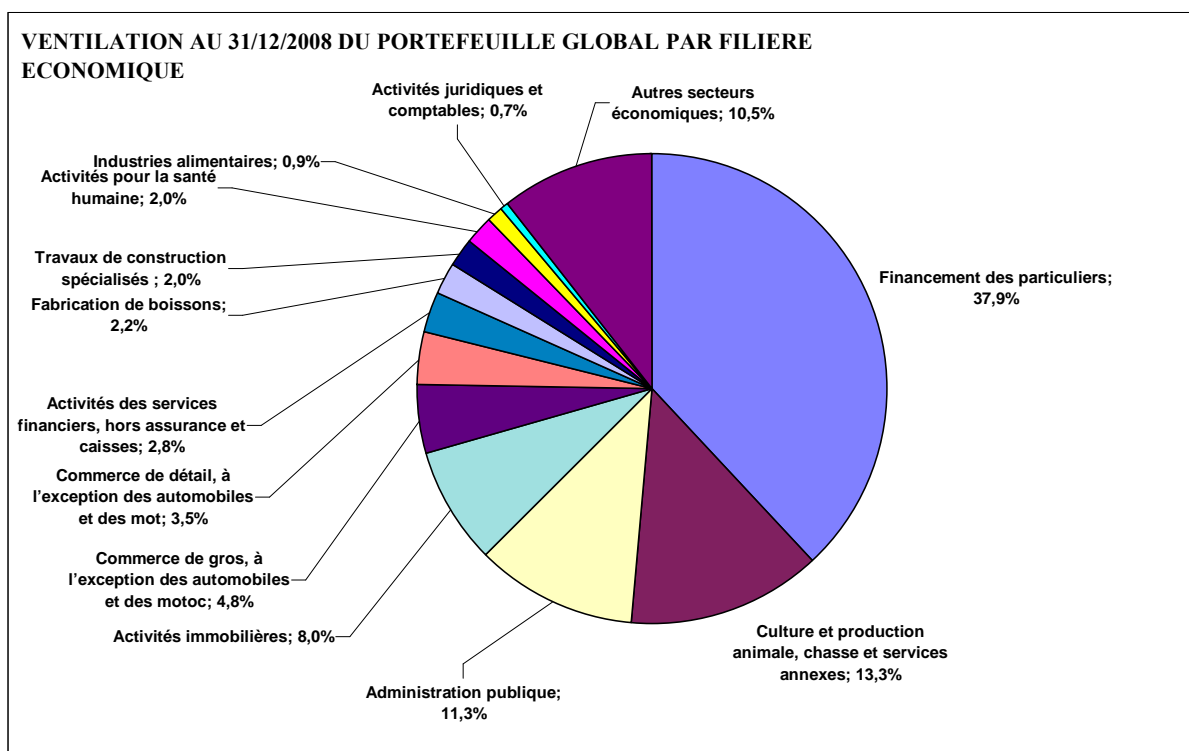
#### 2 Concentration

##### **2.1 Diversification du portefeuille par zone géographique**

Compte tenu de ses règles d'intervention limitée à sa circonscription territoriale (Cf. Chapitre I), la CRCAM n'est pas concernée par la diversification de son portefeuille par zone géographique.

##### **2.2 Diversification du portefeuille par filière d'activité économique**

La ventilation des encours par filière d'activité économique du portefeuille de crédits accordés par la CRCAM Charente Périgord à sa clientèle (5 milliards d'euros de prêts et créances sur la clientèle au 31 décembre 2008) montre une bonne diversification des risques.



Source : Données de gestion de la CRCAM Charente Périgord

Hors financement des particuliers et de l'administration publique, seules deux filières économiques concentrent 5 % ou plus des encours totaux :

- L'agriculture (« culture et production animale, chasse et services annexes ») regroupe des contreparties dont l'activité est diversifiée (22 filières agricoles représentées). Cette diversification des productions agricoles correspond également à une diversification des risques. La culture de la vigne, principal sous secteur d'activité, concentre seulement 185 M€ d'encours, (soit 3,7 % des encours totaux) sur deux filières différentes de productions de vins et spiritueux (Cognac et vins de Bergerac) non soumises aux mêmes facteurs de risques ;
- Les activités immobilières regroupent les agences immobilières, l'administration d'immeubles et autres biens immobiliers, les activités de marchands de biens immobiliers mais également la location de logements, de terrains et d'autres biens immobiliers, ainsi que les supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier. La location de logements (2,0 % des encours totaux) et la location de terrains et d'autres biens immobiliers (5,1 % des encours totaux) concentrent l'essentiel des encours de la filière économique « activités immobilières ». Il s'agit principalement d'investissements de la clientèle dans l'immobilier locatif.

La concentration sur les autres filières montre un bon niveau de dispersion des risques.

### 2.3 Ventilation des encours de prêts et créances par agent économique

Encours bruts (en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	En % du total 2008
Administrations centrales			
Etablissements de crédit	290	581	5%
Institutions non établissements de crédit	666	601	12%
Grandes entreprises	1 190	1 343	22%
Clientèle de détail	3 197	2 629	60%
<b>Total</b>	<b>5 343</b>	<b>5 154</b>	<b>100%</b>
Engagements donnés en faveur de la clientèle (en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	En % du total 2008

Administrations centrales	0	18	0%
Institutions non établissements de crédit	109	77	13%
Grandes entreprises	223	546	27%
Clientèle de détail	500	519	60%
<b>Total</b>	<b>833</b>	<b>1 160</b>	<b>100%</b>

La ventilation des encours bruts comptables par agent économique montre l'importance des opérations avec la clientèle des Grandes Entreprises (22%) et de banque de détail (60%)

### 3 Qualité des encours

#### 3.1 Analyse des prêts et créances par catégories

La répartition des prêts et créances se présente de la manière suivante :

Prêts et créances (en millions d'euros)	2008	2007
Ni en souffrance, ni dépréciés	5 219	5050
En souffrance, non dépréciés	89	71
Dépréciés (nets)	35	32
<b>TOTAL</b>	<b>5 343</b>	<b>5153</b>

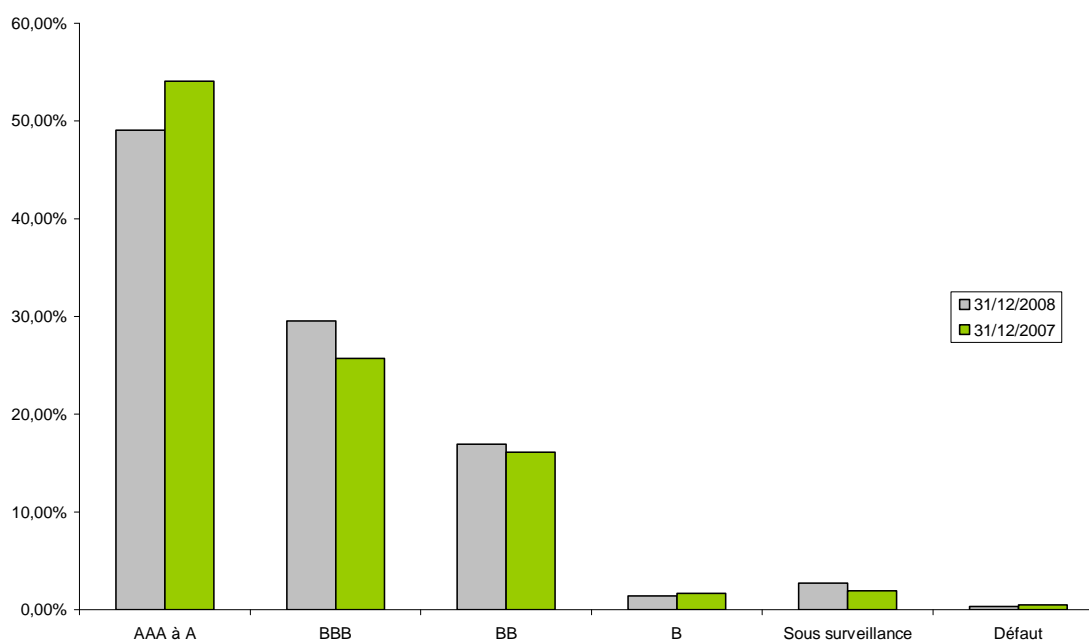
Actif financier en souffrance : Selon l'IFRS 7, un actif financier est en souffrance lorsqu'une contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle.

#### 3.2 Analyse des encours par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, banques et institution financière, Administrations et Collectivités publiques). Au 31 décembre 2008, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent plus de 99% des encours portés par la Caisse régionale, hors banque de détail.

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après est celui des engagements accordés par la Caisse régionale à ses clients sains hors banque de détail, soit 2 Milliards d'euros. La répartition par rating est présentée en équivalent notation Standard & Pooers.

Evolution du portefeuille sain hors retail de la Caisse Régionale Charente Périgord par équivalent S&P du rating interne



**Engagements accordés par la Caisse régionale à ses clients sains hors banque de détail**

Source Arcade (en milliers d'euros)

Notation interne	Probabilité de défaut	Equivalent Standard & Pools	Total 2008	Total 2007	% Evolution
A+ à B	de 0,03% à 0,06%	<b>AAA à A</b>	979 437,86	873 633,60	12,11%
C+ à C-	de 0,16% à 0,60%	<b>BBB</b>	590 150,47	415 576,27	42,01%
D+ à D-	de 0,75% à 1,90%	<b>BB</b>	338 121,07	260 258,68	29,92%
E+	5%	<b>B</b>	27 814,71	27 373,85	1,61%
E à E-	de 12,5% à 20 %	<b>Sous surveillance</b>	54 670,67	31 229,21	75,06%
F et Z	100%	<b>Défait</b>	6 388,42	7 969,86	-19,84%
			<b>1 996 583,21</b>	<b>1 616 041,47</b>	<b>23,55%</b>

### 3.3 Dépréciation et couverture du risque

#### 3.3.1 Politique de dépréciation et couverture des risques

La politique de dépréciation et de couverture des risques de pertes repose sur deux natures de dépréciation :

- des dépréciations sur base individuelle destinées à couvrir la perte probable sur les créances dépréciées,
- des dépréciations sur base collective, en application des normes IAS 39 et dès lors que sur un ou plusieurs sous-ensembles homogènes de portefeuille de risques de crédit, des indices objectifs de dépréciation sont identifiés. Ainsi, ces dépréciations visent à couvrir la dégradation du profil de risque des engagements sur certains secteurs d'activité économique ou certaines contreparties non en défaut mais du fait de leur notation dégradée. Des dépréciations sur base de revues de portefeuilles sont également réalisées.

#### 3.3.2 Encours d'actifs financiers dépréciés

Les tableaux ci-après donnent la répartition par agents économiques de la couverture des encours douteux comptables totaux et compromis par les provisions.

(en milliers d'euros)	<b>31.12.2008</b>
-----------------------	-------------------

	Encours bruts	dont Encours douteux	dépréciations / encours douteux	dont Encours douteux compromis	dépréciations / encours douteux compromis	Total
Administrations centrales						0
Etablissements de crédit	289 922					289 922
Institutions non établissements de crédit	666 093	177	94			665 999
Grandes entreprises	1 189 814	22 437	16 746	13 396	10 974	1 162 094
Clientèle de détail	3 197 329	31 977	14 977	30 407	20 135	3 162 217
<b>Total *</b>	<b>5 343 158</b>	<b>54 591</b>	<b>31 817</b>	<b>43 803</b>	<b>31 109</b>	<b>5 280 232</b>
<b>Créances rattachées nettes</b>						36 893
<b>Dépréciations sur base collective</b>						-37 550
<b>Valeurs nettes au bilan</b>						<b>5 279 575</b>

	31.12.2007					
	Encours bruts	dont Encours douteux	dépréciations / encours douteux	dont Encours douteux compromis	dépréciations / encours douteux compromis	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Administrations centrales						0
Etablissements de crédit	581 155	57	29			581 126
Institutions non établissements de crédit	600 941	189	189			600 752
Grandes entreprises	1 342 954	27 021	17 331	16 645	12 398	1 313 225
Clientèle de détail	2 629 290	17 446	7 064	25 512	18 305	2 603 921
<b>Total</b>	<b>5 154 340</b>	<b>44 713</b>	<b>24 613</b>	<b>42 157</b>	<b>30 703</b>	<b>5 099 024</b>
<b>Créances rattachées nettes</b>						32 994
<b>Dépréciations sur base collective</b>						-35 592
<b>Valeurs nettes au bilan</b>						<b>5 096 426</b>

#### 4 Coût du risque

Le coût du risque de la CRCAM Charente Périgord s'élève au total à 17,7 M€ contre 9,3 M€ en 2007.

Il comprend sur l'année 2008 :

- une incidence nette pour risque crédit d'un montant de 10,58 M€ (0,34 M€ en 2007) liée pour l'essentiel à l'augmentation du volume des créances douteuses et litigieuses sur l'exercice (+10,3 M€),
- une dotation aux provisions pour un montant de 1,95 M€ (8,4 M€ en 2007) liée à l'actualisation des dépréciations sur base collective,
- une provision enregistrée pour dépréciation d'un instrument financier détenu en portefeuille d'investissement (BMTN Sélecta 2) pour 4,4 M€,
- la dépréciation durable de trois titres (en norme IFRS au 31.12.2008) pour 1,2 M€ (East Capital Europe, Carmignac Emergent et OPCVM alternatif Opus Credit Fund Ltd).

D'après le relevé titres, la dépréciation durable sur ces 3 titres est de 2,4 M€

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31.12.2008</b>	<b>31.12.2007</b>
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>50 865</b>	<b>28 977</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	2 392	0
Prêts et créances	42 179	27 075
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Autres actifs	323	62
Engagements par signature	542	204
Risques et charges	5 429	1 636
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>-31 161</b>	<b>-18 688</b>
Actifs financiers disponibles à la vente		
Prêts et créances	-27 556	-16 965
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Autres actifs	-83	-52
Engagements par signature	-180	-1 178
Risques et charges	-3 342	-493
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>19 704</b>	<b>10 289</b>
Plus ou moins values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente	0	0
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	676	1 102
Récupérations sur prêts et créances amortis	-2 749	-2 431
Décotes sur crédits restructurés	56	316
Pertes sur engagements par signature	-	-
Autres pertes	-	-
<b>Coût du risque</b>	<b>17 687</b>	<b>9 276</b>

#### IV. Le risque pays

Le risque pays est le risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales dans un pays étranger affectent les intérêts financiers de la CRCAM Charente Périgord.

Compte tenu de sa politique d'intervention limitée à sa circonscription territoriale (départements de la Charente et de la Dordogne), la CRCAM Charente Périgord n'est pas concernée par le risque pays.

## RISQUES DE MARCHE

Le **risque de marché** représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés, et notamment : les taux d'intérêts, les spreads de crédit, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

### 1) Surveillance des risques de marchés

Le dispositif de surveillance des risques de marché est défini par le Comité financier et validé par le Conseil d'administration de la Caisse régionale. Les synthèses de cette surveillance sont adressées trimestriellement à la Direction générale en mettant en avant :

- ✓ la performance globale réalisée par rapport aux limites maximales acceptées d'impacts sur le résultat net et les fonds propres.
- ✓ les conséquences financières de l'application des hypothèses du scénario catastrophe sur la situation financière de l'entreprise,

Une information annuelle est faite au Conseil d'administration de la Caisse régionale.

### 2) Descriptif du dispositif interne de surveillance :

- Le périmètre est constitué par le portefeuille de négociation, soit les opérations réalisées pour compte propre, et enregistrées dans nos livres au sein des rubriques suivantes :
  - ✓ Les titres de transaction,
  - ✓ Les titres de placement (ou disponibles à la vente selon le référentiel IFRS),
  - ✓ Les instruments dérivés autres que de couverture,
  - ✓ Toute opération financière couvrant un des éléments mentionnés ci-dessus.
- Le scénario "catastrophe" retenu incorpore les données suivantes : hausse des taux d'intérêts de 200 points de base, baisse des marchés actions de 20%, baisse du monétaire dynamique de 250 points de base et baisse des produits de "gestion alternative" de 10%.
- Le dispositif comprend différents types de limites internes :
  - ✓ Portant sur la construction du portefeuille :
    - Méthode fondée sur la notion de "perte potentielle maximale" acceptée sur le portefeuille, méthode "Value at Risk". Pour l'année 2008, la perte potentielle maximale acceptée s'élève à 6,1 M€ à horizon 1 an avec un seuil de confiance à 99%.
    - Limites d'exposition par facteurs de risque. En 2008, les facteurs de risques ont été fixés à 50% pour les obligations, 33% pour les actions et la gestion alternative, de 3% pour le private equity et de 5% pour les autres classes d'actifs.
  - ✓ Portant sur les résultats du portefeuille :
    - Sur l'ensemble du portefeuille de négociation, seuils d'alerte en termes d'impact sur le résultat et les fonds propres (actif net comptable corrigé des plus values nettes d'impôt sur le titre SAS La Boétie). Au titre de l'année 2008, les seuils d'alertes étaient par pas de 3,05 M€, soit 5% du résultat net attendu de l'exercice.
    - Pertes et profits maximum acceptés pour chaque ligne individuelle composant le portefeuille d'OPCVM, avec des seuils différenciés par classes d'actifs :

Classes d'actifs	Stop loss individuels	Stop profits individuels
Monétaire dynamique	- 2%	+ 8%
High yield ou leverage loans	- 10%	+ 20%
Obligataires autres que high yield et lev.loans	- 5%	+ 12%
« Event driven » et « long short equity »	- 7%	+ 15%
Alternatifs autres qu' « event driven » et « long short equity »	- 5%	+ 12%
Actions (pour la part non couverte)	- 25%	+ 30%

Les variations sont exprimées par rapport à la valeur de marché du 1<sup>er</sup> janvier 2008, ou la valeur d'achat en cas d'acquisition postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

### 3) Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés :

La mesure de la "Value At Risk" s'effectue chaque trimestre, ainsi que lors de toute modification significative de l'allocation tactique du portefeuille, à l'aide d'un outil développé et maintenu par Crédit Agricole Asset Management, et mis à disposition de la Caisse régionale Charente-Périgord par intranet dans un environnement sécurisé.

Ce modèle croise différents paramètres de marché entre eux dont notamment :

- ✓ les volatilités historiques court terme et long terme des différentes classes d'actifs
- ✓ les matrices de corrélation des différentes classes d'actifs entre elles
- ✓ les rentabilités espérées de chaque classe d'actifs

La vérification du respect des limites d'exposition par facteurs de risque d'une part, et des seuils globaux et individuels de performance d'autre part, est automatisée, et s'effectue en temps réel à l'aide d'un serveur de données financières.

### 4) Exposition en 2008 au risque de marchés :

- ✓ La survenance du scénario catastrophe décrit ci-dessus se traduirait par une perte potentielle de 9,7 millions d'euros, appliquée sur le portefeuille de négociation de la Caisse régionale Charente-Périgord au 31 décembre 2008.

#### S'agissant des limites internes portant sur la construction du portefeuille de négociation :

- ✓ Les mesures des 3 premiers trimestres en 2008 de la « Value At Risk » appliquées sur l'ensemble du portefeuille ont mis en évidence l'absence de dépassement par rapport à la perte potentielle maximale acceptée. Par contre, sous l'effet de l'actualisation des paramètres de marchés fin 2008 dans la calculette VaR (qui s'est traduite par une hausse très significative des volatilités sur l'ensemble des classes d'actifs), la perte potentielle maximale à 99% à horizon 1 an s'est accrue ; elle s'élève à 6,6 M€ sur la base du portefeuille de négociation au 31 décembre 2008, soit au-dessus de la VaR maximale autorisée en 2008 (6,1 M€ pour mémoire); ce dépassement n'est toutefois que temporaire, compte tenu d'une couverture des actifs alternatifs initiée dès début janvier 2009.
- ✓ Concernant les limites par facteurs de risque, la limite sur la gestion alternative (33%) a été temporairement franchie en cours d'année, en raison d'un effet de base consécutif à un événement externe (réduction du portefeuille titres de placement afin de participer à l'augmentation de capital de Crédit Agricole SA de juillet 2008 par l'intermédiaire de la holding SAS Rue La Boétie). Ce franchissement a été régularisé sur le dernier trimestre 2008, en réduisant l'exposition de la Caisse régionale à cette classe d'actifs.

#### S'agissant des limites internes portant sur les résultats du portefeuille de négociation :

- ✓ Les premiers seuils d'alerte de pertes globales ont été franchis, et ont donné lieu à la mise en place immédiate de couvertures du portefeuille actions, sous forme d'options sur indices actions. Dès mars 2008, la quasi-totalité du portefeuille actions était couvert.
- ✓ Plusieurs « stop loss » ont été atteints sur des lignes du portefeuille de négociation, et les cessions ont immédiatement été opérées, conformément au dispositif interne.

En synthèse, notre exposition au risque de marché s'est progressivement réduite sur l'année 2008 :

- tout d'abord par la mise en œuvre d'une politique de couverture du risque actions qui a abouti à une protection intégrale de ce risque dès le premier trimestre
- puis par l'allègement progressif des OPCVM de gestion alternative sur le second semestre.

Néanmoins, en dépit de la mise en œuvre continue en 2008 d'une allocation de plus en plus prudente, la forte hausse des paramètres de risques (volatilités des classes d'actifs) a abouti, pour la première fois et au 31 décembre 2008, à constater une « VaR » supérieure à celle acceptée.

Ce dépassement résulte exclusivement d'une modification des paramètres de risque, et non d'une allocation plus risquée du portefeuille ; en outre, l'initiation d'une couverture d'OPCVM alternatifs régularise dès début janvier 2009 le dépassement ponctuel constaté au 31 décembre 2008.

NB : la Caisse régionale ne détient pas de produits de titrisation directement exposés aux « subprimes ».

## **RISQUE DE TAUX D'INTERET GLOBAL**

Le **risque de taux** correspond au risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Les éléments chiffrés relatifs à ces risques sont présentés dans l'annexe consolidée au paragraphe 4.2.

### 1) Surveillance du risque de taux d'intérêt global

Le dispositif de surveillance du risque de taux d'intérêt est réalisé selon les mêmes principes que la surveillance du risque de marché cité ci-dessus.

### 2) Descriptif de la méthodologie :

- L'approche retenue est **l'approche statique**, préconisée par le Groupe Crédit Agricole SA. Cette méthode consiste à ne considérer que les encours existants à la date d'arrêté, sans intégrer la production future, afin de ne mesurer exclusivement que le **risque de taux acquis**. L'écoulement des emplois et des ressources à taux fixe fait ressortir, pour chaque maturité, des écarts ou impasses (« gaps ») taux fixe. Par ailleurs, l'écoulement des emplois et des ressources indexés inflation fait ressortir, pour chaque maturité, des écarts ou impasses (« gaps ») inflation.
- L'outil de mesure utilisé est « Cristaux 2 », progiciel développé et maintenu par la Direction Financière de Crédit Agricole SA. L'alimentation des données dans « Cristaux 2 » est automatisée, et provient des chaînes informatiques en amont (crédits, collecte, avances globales, etc...) ; en outre, l'outil Cristaux 2 garantit la piste d'audit, et donc la traçabilité entre les données élémentaires des chaînes de gestion en amont et les agrégats constitués au sein de « Cristaux 2 » en aval ;
- Afin d'obtenir une vision exhaustive du risque de taux, le périmètre est constitué de l'ensemble du bilan risqué, en incluant notamment les fonds propres, les titres de participation, et le portefeuille de négociation.
- Des conventions d'écoulement sur les postes non échancés et des hypothèses de taux de remboursement anticipés sur les crédits sont définies et actualisées par la Direction financière de Crédit Agricole SA ; la Caisse régionale applique ces paramétrages nationaux, après avoir vérifié leur cohérence avec des observations effectuées sur les données propres à Charente Périgord.

### Evolutions par rapport à l'année précédente :

- Les mesures d'exposition au risque de taux d'intérêt global ont été fiabilisées, par la mise en œuvre d'un kit de fiabilisation ; ce kit permet de vérifier, lors de chaque mesure du risque de taux, l'exhaustivité des données prises en compte dans la mesure (rapprochement entre la comptabilité et les données traitées dans « Cristaux 2 »)
- Par ailleurs, les mesures ont été affinées, en appréhendant, notamment :
  - les prêts gérés chez des partenaires externes (Sofinco)
  - les prêts rejetés précédemment dans « Capic », l'outil servant à la constitution des agrégats des crédits dans Cristaux 2 (prêts indexés TRCAM, ouvertures de crédit, escomptes)
- Les hypothèses de remboursements anticipés des crédits ont fait l'objet d'une profonde révision, ainsi que la modélisation de certains postes non échancés (encaisses, et variations d'encours sur les fonds propres et les participations).

### 3) Descriptif du dispositif interne de surveillance :

- Les limites internes : en relation avec le dispositif de surveillance BALE II, nous avons défini :
  - d'une part des limites annuelles visant à maîtriser la sensibilité du PNB aux variations des taux de marché,
  - et d'autre part une limite globale destinée à maîtriser la sensibilité patrimoniale (limite exprimée en fonds propres) aux variations de taux de marchés.
- ✓ **Limites annuelles** : Pour chaque année N, un gap global est calculé en ajoutant l'impasse taux fixe de l'année N (selon l'approche statique) et une fraction de l'impasse inflation de l'année N (toujours selon l'approche statique). La fraction de l'impasse inflation prise en compte est celle correspondant à la corrélation observée entre les taux nominaux et les taux réels à 10 ans. Dans le cadre d'une gestion conservatrice, les limites annuelles correspondent, pour une variation des taux de 1%, et sur la base des gaps globaux tels que déterminés ci-dessus, à :
  - 1% du PNB (année N-1) de la Caisse régionale les 3 premières années,
  - 2% de ce même PNB les années suivantes, jusqu'à l'échéance maximale des actifs et passifs.

- ✓ **Limite globale (en % des Fonds Propres) :** Pour une variation de 1% des taux (et donc une sensibilité maximale de 2% de variation du PNB conformément aux limites annuelles ci-dessus), le risque en valeur doit être inférieur à 10% des fonds propres prudentiels ; cette limite s'exprime arithmétiquement par la formule suivante :
  - $2\% \times \text{PNB CR} \times (1 - T_{is}) \times \text{duration limites} < 10\% \text{ FP prudentiels CR}$

➤ Le scénario catastrophe est déterminé sur la base des « gaps » globaux tels que décrits ci-dessus. On détermine la valeur actuelle nette des impacts annuels d'une baisse homogène et immédiate de 200 points de base.

#### 4) Exposition en 2008 au risque de taux d'intérêt global :

Sur l'année 2008, l'exposition au risque de taux d'intérêt global a été maîtrisée, et contenue dans les limites internes prévues au sein du dispositif de surveillance ; ainsi, à chaque mesure trimestrielle, les limites internes annuelles et globales ont été constamment respectées.

En outre, chaque trimestre, la Caisse régionale a défini et mis en œuvre une politique de couverture des impasses taux fixe et des impasses inflation, en déterminant d'une part la politique de refinancement des prêts éligibles, et d'autre part en négociant des instruments financiers de gré à gré de taux d'intérêts.

Au 30 septembre 2008, les impasses ou « gaps » taux fixe et inflation (y compris swaps) sont les suivantes :

Passifs – actifs (en M€)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Gaps TF	- 183	- 237	- 1	7	76	95	93	86	92	89	81
Gaps Inflation	59	59	59	58	65	63	55	44	45	49	33

Par ailleurs, dans le cadre de la simulation d'un scénario catastrophe, sur la base des gaps globaux mesurés au 30 septembre 2008, la valeur actuelle des impacts annuels d'une baisse homogène et immédiate de 2% s'élève à -13 M€.

## **RISQUE DE CHANGE**

**Le risque de change** correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise

La politique mise en œuvre au sein de la Caisse régionale en application des recommandations du Groupe Casa, nous conduit à ne pas prendre de risque de change sur les marchés. Ainsi, toutes les opérations en devise réalisées par la Caisse régionale Charente-Périgord sont systématiquement adossées à une opération auprès de l'organe central.

## **RISQUE DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT**

**Le risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse régionale repose sur l'adossement global des ressources aux actifs à financer en capitaux et en durées. Elle se concrétise d'une part par une politique de collecte clientèle, et d'autre part par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole SA. Au-delà de ses ressources clientèle, la Caisse régionale se refinance à taux de marché auprès de Crédit Agricole SA, sous forme :

- d'avances globales, dans la limite des quotas et des durées autorisées.
- d'emprunts en blanc jusqu'à 10 ans

La Caisse régionale de Charente Périgord en tant qu'établissement de crédit respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- le règlement CRBF n° 88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité,
- L'instruction de la Commission bancaire n° 88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité,
- L'instruction de la Commission bancaire n° 89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

Par ailleurs, en sa qualité d'organe central, Crédit Agricole SA a défini en 2008 un dispositif national d'encadrement du risque de liquidité. Ce dispositif vise notamment à s'assurer que chaque entité du Groupe Crédit Agricole soit en mesure, à horizon un an, de continuer son activité d'intermédiation (soit la distribution des crédits et de la collecte) dans un environnement « stressé » de liquidité sur les marchés de capitaux. Ainsi, la Caisse régionale dispose d'une limite d'endettement interbancaire court terme de 159 M€ applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, et son suivi est assuré par la Direction financière de la Caisse régionale. En outre, chaque entité du Groupe transmet mensuellement à Crédit Agricole SA sa situation en liquidité par rapport à la limite court-terme par un outil dédié (« Pelican »).

L'encours moyen journalier des excédents monétaires a diminué significativement par rapport à l'an passé (159,9 M€ en 2008 contre 242,5 M€ en 2007), sous l'effet de la croissance des encours crédit, conjuguée à une progression limitée de la collecte monétaire et d'épargne. En outre, la participation à l'augmentation de capital de Crédit Agricole SA ainsi que l'avance d'actionnaire consentie à la SAS Rue La Boétie ont contribué à réduire les excédents monétaires de la Caisse Régionale.

Le coefficient de liquidité s'est situé dans une « fourchette » 110% / 145%, soit constamment au-dessus du seuil recommandé par la Direction Financière de Crédit Agricole SA (110%). En moyenne, le ratio s'est élevé à 134% en 2008 (contre 162% en 2007). La mesure instantanée du ratio de liquidité pour le 31 décembre 2008 du ratio de liquidité est de 124%.

### **Couverture des risques de flux de trésorerie et de juste valeur sur taux d'intérêts et de change**

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une **relation de couverture** sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi

- de couverture de valeur,
- de couverture de résultats futurs,
- de couverture d'un investissement net en devise

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et l'instrument de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

La Caisse régionale Charente-Périgord privilégie pour les relations de couverture une documentation de couverture de juste valeur telle que permise par la norme IAS 39 partiellement adoptée par l'Union Européenne dans sa version dite "Carve – out".

### **Couverture de juste valeur**

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

## RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

### I. Objectifs et politique

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- *gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels* : supervision du dispositif par la direction générale (via le comité des risques opérationnels ou le volet risques opérationnels du comité de contrôle interne), rôles des Responsables des Contrôles Permanents et des Risques (Crédit Agricole S.A et entités) en matière d'animation du dispositif et de synthèse, responsabilités des entités dans la maîtrise de leurs risques (par l'intermédiaire du réseau des Managers des Risques Opérationnels),
- *identification et évaluation qualitative des risques* à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- *collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes* pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- *calcul et allocation des fonds propres réglementaires* au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,
- réalisation périodique d'un *tableau de bord des risques opérationnels* au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

### II. Gestion du risque : organisation, dispositif de surveillance

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la CRCAM Charente Périgord est rattaché au Responsable des Contrôles Permanents et des Risques de la CRCAM Charente Périgord.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la CRCAM Charente Périgord.

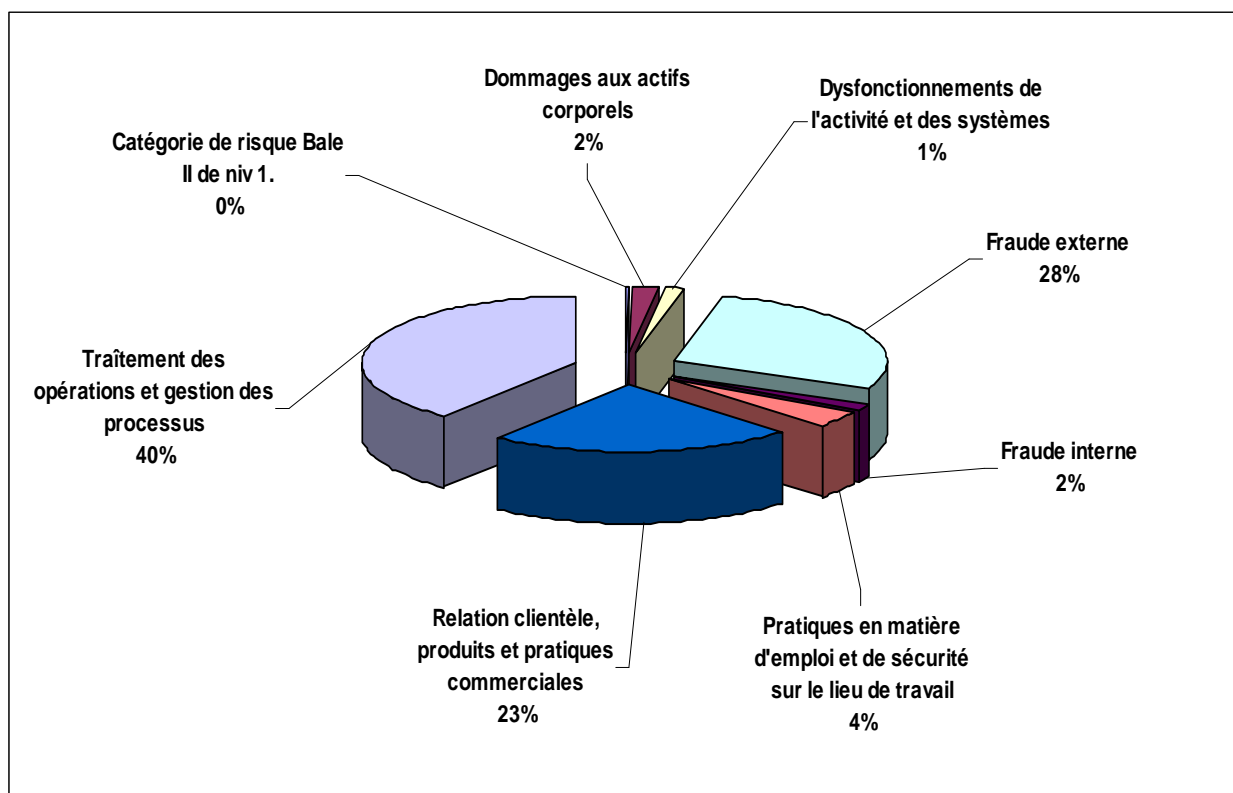
Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement, et a minima trimestriellement au Comité des risques de la CRCAM Charente Périgord, sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque. Le Management du Risque Opérationnel intervient ponctuellement auprès des Comités de Contrôle Interne et de Direction.

L'information de l'organe exécutif au travers du Comité des risques porte notamment sur les dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

Le Comité d'audit et des comptes de la CRCAM Charente Périgord, au titre de l'organe délibérant, est informé semestriellement sur l'évolution du coût des risques opérationnels et les événements marquants.

En 2008, la collecte des incidents et des pertes au titre des risques opérationnels s'élève à 967 K€ (1 554 K€ en 2007).

Répartition des incidents et pertes 2008 selon les catégories de Bâle



### III. Méthodologie

La CRCAM Charente Périgord applique la méthodologie Groupe de calcul des fonds propres en méthode AMA.

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

- D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.
- De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.
- De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la CRCAM Charente Périgord visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel, etc.) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9 % sur une période de un an, prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement, prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique, etc.).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type « lost distribution approach » qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la CRCAM Charente Périgord est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national.

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

- Intégration dans la politique de risques ;
- Pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;
- Caractère pédagogique, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;
- Robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Ce modèle a été régulièrement validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

### IV. Assurance et couverture des risques opérationnels

La CRCAM Charente Périgord a souscrit plusieurs contrats d'assurance pour couvrir les risques sur les biens et les personnes, relatifs à ses activités bancaires et au titre de sa responsabilité civile.

Les risques sur les biens (immobiliers, matériels, frais de redémarrage de l'exploitation...) et personnes (accidents, agressions...) sont couverts par plusieurs polices d'assurance dont le coût total des cotisations s'élève à 239 K€ en 2008.

Les risques liés à l'activité bancaire (détournement et escroquerie, hold-up, cambriolages...) sont couverts par le contrat global de banque, pour une cotisation totale de 274 K€.

Les capitaux sont assurés à hauteur de :

- 9 150 K€ en cas de détournement et escroqueries
- 3 050 K€ en cas de hold-up et cambriolages

Au titre de sa responsabilité civile, la Caisse régionale Charente Périgord est assurée :

- en responsabilité civile professionnelle des dirigeants sociaux (7 630 K€ garantis pour 107 K€ de cotisations)
- en responsabilité civile courtage (1 500 K€ garantis pour 65 K€ de cotisations),
- en responsabilité civile d'exploitation (6 100 K€ garantis en corporels, 3 050 K€ en matériel pour une cotisation de 9 K€).

## **RISQUES DE NON-CONFORMITE**

Le risque de non-conformité se définit comme le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non-respect de dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législatives ou réglementaires, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions de l'organe exécutif prises notamment en application des orientations de l'organe délibérant.

La CRCAM Charente Périgord a déployé un dispositif de contrôle de la conformité conforme à la réglementation et aux normes du Groupe Crédit Agricole définies par la ligne métier Conformité.

La responsabilité de la mesure et de la surveillance du risque de non-conformité est assurée par le Responsable du Contrôle de la Conformité. Indépendant des métiers et rattaché au RCPR, le Responsable du Contrôle de la Conformité est le garant du respect des lois et des réglementations dans l'exercice des activités de la CRCAM Charente Périgord.

La gestion du risque de non-conformité par la CRCAM Charente Périgord est précisée dans le rapport du Président du Conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne.

# **OPERATIONS EFFECTUEES SUR LES CCA PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Aucune opération n'a été initiée par les membres du conseil d'administration, en 2008, sur nos CCA.

# LES PRINCIPAUX RATIOS

Pour conclure, nous relèverons que les principaux ratios régressent légèrement suite à la baisse du résultat 2008 par rapport à celui de l'exercice 2007. Toutefois, la situation de la Caisse régionale permet, en effet, de satisfaire aux normes des ratios prudentiels (notamment le RSE et ratio de liquidité), mais les ratios de gestion et de rentabilité restent encore éloignés des objectifs retenus par le groupe CAM.

## EVOLUTION DES RATIOS

*NB : les ratios sont calculés sur base sociale et non consolidée (sauf pour le RSE)*

	Base	Décembre 2008	Décembre 2007
RSE	Consolidée	10.59%	12,48%
Coefficient d'exploitation = charges nettes/PNB	Sociale	58,23%	55,93%
ROA : Résultat/Actif au 31-12-N	Sociale	0,87%	0,93%
ROE : Résultat / Capitaux propres 1er catégorie au 31-12-N	Sociale	9.69%	10,96%
RL (ratio de liquidité norme =>100)	Sociale	124%	132%

- **Le coefficient d'exploitation**, indicateur phare de notre compétitivité, s'est légèrement dégradé pour 2008 et ressort à 58,23% suite à la baisse notre PNB.
- **Le ratio de solvabilité** : le ratio CRD (dit bale 2) est devenu, à compter de l'exercice 2008, le ratio officiel du groupe pour la communication financière et le reporting effectué auprès de la commission bancaire. Ce nouveau ratio de solvabilité s'établit à 10.59 % et a été déterminé selon les dispositions transitoires définies dans « l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement ».

Cet arrêté précise que le montant des exigences en fonds propres doit respecter un plancher de 90% des exigences en fonds propres telles qu'elles auraient été calculées selon l'ancienne méthode au titre de l'exercice 2008 et de 80% pour l'exercice 2009.

A compter de 2010, les exigences en fonds propres seront déterminées selon la nouvelle réglementation. Appliquée au 31/12/2008, le ratio de solvabilité s'établirait alors à 14.07%.

- **Le ratio de liquidité** s'est situé **en moyenne** en 2008 à 134%, soit au-delà du seuil de 110% recommandé par la Direction Financière de CREDIT AGRICOLE SA. Sur base 31 décembre 2008, ce ratio s'élève à 124%.
- **Le ROA (Return On Asset)** est le rapport du résultat net au total bilan. Il régresse sur la période en raison de l'évolution du total de bilan sous l'effet de l'activité (4.87%) et de la baisse de l'évolution du résultat net (- 3,42%).
- **Le ROE (Return On Equity)** qui mesure la rentabilité des fonds propres, se positionne légèrement en dessous de la barre des 10% : 9,69% en 2008 contre 10,96% en 2007. Cette régression provient essentiellement de l'accroissement de nos fonds propres hors résultat de 9,21% alors que le résultat baisse de 3,42%

# CONCLUSIONS 2008 ET PERSPECTIVES 2009

Déjà durant le deuxième semestre 2007, l'économie mondiale avait subi de nombreux chocs (crise des subprimes, perte des banques, chute des marchés financiers, recul du \$ et flambée des matières premières). Que dire alors de l'année 2008 ? La crise financière s'est aggravée et s'est propagé à l'ensemble de l'économie, les prix des matières premières ont reculé aussi vite qu'elles avaient monté et l'inflation a laissé la place à la désinflation. Les marchés financiers quant à eux continuent de broyer du noir. Rarement l'environnement n'aura été aussi incertain et aussi anxiogène.

Cette absence de visibilité pousse les agents économiques à différer leurs décisions de dépenses, ce qui pèse sur la croissance.

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle : plans massifs de relance budgétaires, baisses significatives de taux d'intérêt, mesures de soutien aux banques. Le monde entier semble avoir pris la mesure des enjeux.

Pour une banque de détail comme la Caisse Régionale de Crédit Agricole mutuel Charente-Périgord, l'impact de la crise financière se retrouve dans la moindre performance de ses placements financiers et dans la hausse de ses coûts de refinancement. Malgré la violence des chocs subis, le modèle économique de notre Caisse Régionale fait preuve d'une solide capacité de résistance et ses performances économiques, bien qu'en léger retrait, restent significatives. Fidèle à la vision à long terme que lui donnent ses valeurs mutualistes, la Caisse Régionale de Charente-Périgord continue à regarder devant et à investir pour préparer l'avenir :

- Développement de nouvelles activités (métiers de la transaction immobilière et de l'administration de biens, métiers de l'aménagement du territoire...),
- Technologies du futur (mode multi-canal),
- Recrutement de 103 nouveaux collaborateurs et hausse du budget formation,
- Investissement sur le territoire par l'intermédiaire des Caisses Locales (soutien aux initiatives locales à travers la fondation Agir en Charente-Périgord à hauteur de 350 K€ en 2008)

L'année 2009 s'ouvre dans un environnement très incertain. Pourtant, les orientations de l'entreprise sont résolument tournées vers le développement et la conquête. Notre rôle de banquier mutualiste sera plus que jamais de nous rapprocher de nos clients, de les rassurer quant à notre capacité et notre volonté de les accompagner dans leurs projets et leurs besoins de financements. La Caisse Régionale de Charente-Périgord a les moyens humains, technologiques et financiers pour continuer à servir l'ensemble de ses clients (et pour en conquérir d'autres !), dans une logique de relation durable.

# PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MARS 2009

## 1. Première résolution : Approbation des Comptes Individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2008 et quitus

La lettre d'approbation de CREDIT AGRICOLE S.A. ne faisant pas d'objection à la présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2008, ni au projet de répartition des excédents et recettes de la Caisse Régionale, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée approuve les comptes qui viennent de lui être soumis et donne quitus aux Administrateurs et au Directeur Général de la Caisse Régionale pour leur gestion concernant l'exercice 2008.

## 2. Deuxième résolution : Approbation des Comptes Consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2008

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux Comptes Consolidés, approuve ces comptes arrêtés au 31 décembre 2008, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

## 3. Troisième résolution : Charges non déductibles – Article 223 quater du CGI

L'Assemblée Générale, sur le rapport du Conseil d'Administration statuant en application de l'article 223 quater du CGI, constate que le montant des charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code est de 77 626€, et que le montant des impôts sur les sociétés acquitté sur ces dépenses, est de 26 726€.

## 4. Quatrième résolution : Approbation des Conventions

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 225-38 à 225-43 du Code du Commerce et autorisées par le Conseil d'Administration, approuve lesdites Conventions.

## 5. Cinquième résolution : Affectation du résultat

- L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, fixe à 3,8 % l'intérêt aux parts sociales et à 0,25€ les dividendes des CCA pour l'exercice 2008
- Les intérêts servis sur les parts sociales et les dividendes des CCA ouvrent droits à l'abattement de 40% (article 243 bis du CGI)
- La date de mise en paiement est fixée au plus tard au 31 mars 2009

## 6. Sixième résolution : Répartition des excédents

- L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide, conformément aux dispositions de l'article R 512-11 du Code Monétaire et Financier, de répartir ainsi qu'il suit les excédents de l'exercice 2008

■ Résultat comptable net : 53 336 861,86€

■ Affectation du résultat :

✓ Intérêts aux parts sociales : 2 145 568,22€

✓ Rémunération des CCA : 6 478 323,25€

soit 0,25€ par titre

■ Résultat après affectation : 44 712 970,39€

→ *Affectation du solde des excédents disponibles*

■  $\frac{3}{4}$  à la réserve légale : 33 534 727,79€

■  $\frac{1}{4}$  à la réserve libre : 11 178 242,60€

<b><u>Intérêts PS</u></b>				
Année	Nbre de PS	Distribution	Intérêt net	Avoir fiscal / Abattement 40%
2005	40 939 779	1 753 860,16	1 753 860,16	701 544,06
2006	40 939 779	1 816 497,92	1 816 497,92	726 599,17
2007	36 903 479	2 084 252,55	2 084 252,55	833 701,02
<b><u>Dividendes des CCA</u></b>				
Année	Nbre de CCA	Distribution	Dividende net	Avoir fiscal / Abattement 40%
2005	21 876 993	4 156 628,67	4 156 628,67	1 662 651,47
2006	21 876 993	5 337 986,29	5 337 986,29	2 135 891,63
2007	25 913 293	6 737 456,18	6 737 456,18	2 694 982,47

## 7. Septième résolution : Election des Administrateurs

L'assemblée Générale Ordinaire constate :

- Que cinq administrateurs de la 3<sup>ème</sup> série sont tiers sortant rééligibles :
  - ✓ FRADIN Bertrand
  - ✓ GUERIN Eliane
  - ✓ RABY François
  - ✓ BORELLA Christine
  - ✓ RAYNAUD Jean-Pierre
- Qu'un administrateur, appartenant à la 1<sup>ère</sup> série, est sortant au titre de la limite d'âge. Il s'agit de Monsieur Serge OLIVIER
- Qu'un administrateur, appartenant à la 2<sup>ème</sup> série, est sortant au titre de la limite d'âge. Il s'agit de Monsieur Jean-Pierre LELONG
- Qu'un administrateur, appartenant à la 3<sup>ème</sup> série, est sortant au titre de la limite d'âge. Il s'agit de Monsieur Jean-Claude DELTREIL

■ L'Assemblée Générale Ordinaire constate la vacance de 8 postes d'administrateurs

- Concernant les Administrateurs rééligibles, l'Assemblée Générale doit se prononcer sur les candidatures suivantes :
  - ✓ **CHARENTE**
    - FRADIN Bertrand
    - GUERIN Eliane
    - RABY François
  - ✓ **DORDOGNE**
    - BORELLA Christine
    - RAYNAUD Jean-Pierre
- Pour le poste à pourvoir en remplacement de Monsieur Serge OLIVIER, se présente Monsieur Michel CAMPAGNAUD, Président de la caisse locale de Mussidan-Villamblard
- Pour le poste à pourvoir en remplacement de Monsieur Jean-Pierre LELONG, se présente Monsieur Claude LADOIRE, Vice-président de la caisse locale de Périgueux
- Pour le poste à pourvoir en remplacement de Monsieur Jean-Claude DELTREIL, se présente Madame Marie-Chantal GUEGUEN, Présidente de la caisse locale de Sarlat

## 8. Huitième résolution : Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités requises

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour l'accomplissement de toutes les formalités de publication ou de dépôt prescrites par la loi.

## **9. Neuvième résolution : Indemnité compensatrice de temps passé**

L'Assemblée générale, en application de l'article L 512-36 du Code Monétaire et Financier, fixe à 4 000 € net, conformément aux recommandations de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, l'indemnité compensatrice de temps passé versée à l'administrateur chargé d'exercer une surveillance effective sur la marche de la Caisse régionale.

Cette somme pourra être modulée en fonction des mandats fédéraux exercés sans dépasser 50% du montant de référence.

L'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le soin de désigner le ou les administrateurs concernés.